

ECHO 2025

Chantraine

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N° 62



S.A.S. SNIMI

PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

Spécialiste du Nettoyage en Hauteur

Industrie
Administrations
Collectivités
Centres Hospitaliers

Nettoyage des locaux
Nettoyage des surfaces vitrées
Nettoyage bardage
Dépoussiérage des intérieurs
Entretien des espaces verts
Distribution de Produits d'Entretien et Essuyages Industriels
Location de Nacelles sur porteurs

Agence d'Épinal : 85 route d'Archettes - 88000 ÉPINAL
Agence de Nancy : 71 rue des Cinq Piquets - 54000 NANCY

Tél. : 03.83.54.53.21

snimi@wanadoo.fr

www.snimi-nettoyage.fr

LES PEINTURES GÉNÉRAUX

Isolation thermique
Ravalement de façade
Peinture

Damien HECHT
Gérant

Tél. 03 54 55 88 22
contact@lespeinturesgeneraux.com

10 bis, route de Renauvoid
88390 Les Forges

Sommaire

Libération de Chantraine	4
Bibliothèque des Brosses	6
Extension du pôle de santé	9
Finances	10
Informations diverses	12
Travaux	14
Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges	19
CAE	20
Social - CCAS	22
Forêt	24
Animations et culture	27
Jeunesse	29
Écoles	32
Vie associative	40
A l'heure du sport	49
Infos administratives	54
Numéros utiles	57
Etat civil	58



Diffusé gratuitement
Imprimé en 2 000 exemplaires

Directeur de publication :
Marc Barbaux

Rédacteur en chef :
Sandrine Hingray

Rédacteur en chef adjoint :
Laurent Gavaille

Comité de rédaction :
Le maire, les adjoints, les élus...
et tous les signataires des
articles, avec la participation du
personnel municipal.

Photos :
Mairie de Chantraine, les
rédacteurs des articles, Vosges
Matin

Régie publicitaire :
Conseil municipal

Conception réalisation :
Nicole Scher

Chantraine couverture :
Mairie de Chantraine

Impression :
DeKlic Graphique

Distribution
Les membres du conseil
municipal

Dépôt légal : janvier 2025

Mot du Maire

Chères Chantrainoises, Chers Chantrainois,

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

La dernière page de 2024 vient d'être tournée et on peut désormais s'interroger sur les attentes qui étaient les nôtres pour ces douze derniers chapitres mensuels. Une nouvelle fois, beaucoup de mes espoirs d'élu, évoqués dans mon précédent message de vœux destiné aux administrés, se sont évanouis pour laisser place à trop de déceptions. Chacune des quatre dernières années a été marquée par des événements, comporte dans ses paragraphes de nombreuses ratures, qui ont compliqué la gestion des collectivités. Et la conjoncture actuelle ne nous invite pas à croire en des perspectives plus heureuses pour l'écriture des prochains manuscrits du temps qui passe.

Alors, que faut-il ou plutôt que pouvons-nous espérer pour 2025 ?

L'État, engagé dans un plan de réduction de ses dépenses budgétaires, a demandé aux collectivités de participer à l'effort de redressement du budget de la France. A présent, le fait d'investir coûtera de plus en plus cher aux collectivités. Il faudra compter de moins en moins sur les aides de l'État et les taux d'emprunt ne reviendront pas au niveau d'avant 2020. Le « quoi qu'il en coûte » a été certainement trop généreux... Maintenant, il faut rembourser la dette de la France. Vivre à crédit, c'est porter atteinte à la souveraineté de la France.

Cette fragilité n'est pas une surprise. L'augmentation de nos déficits montrait clairement que l'État vivait au-dessus de ses moyens. La France vacille. La situation exige de nos élus nationaux de sortir de leurs confrontations stériles et ambitions partisanes sans volonté de compromis, que l'intérêt supérieur du pays exigerait.

Concernant Chantraine, compte tenu du contexte économique depuis 2021, je me suis interdit, en accord avec le conseil municipal, de m'engager dans des projets conduisant à un surendettement et pouvant mener à mal notre situation financière. Et pourtant... nous avons encore beaucoup à investir afin de pérenniser le bien-vivre dans notre commune et développer l'attractivité de notre territoire.

Concomitamment, les études démographiques alertent sur le fait que le taux actuel de décroissance démographique est tel que notre département pourrait perdre 100 000 personnes en 50 ans. Cette chute de 30 % de la population vosgienne se traduirait par un appauvrissement de notre territoire.

C'est ensemble, dans la solidarité, que les communes doivent construire leur avenir. C'est bien dans ce sens que la Communauté d'Agglomération d'Epinal a construit sa politique, en vue d'investir dans des projets que les communes ne peuvent supporter isolément. Je loue les résultats de la C.A.E. en matière de développement industriel, de transport, de recours aux énergies renouvelables, d'aide à l'amélioration de l'habitat ou aux activités culturelles et sportives. Il faut que cette politique puisse se poursuivre, il en va de l'avenir de nos communes. Nous devons agir pour donner l'envie à notre jeunesse de rester dans nos Vosges.

Espérons qu'à ces soucis financiers ne viennent s'ajouter une aggravation des situations de conflits géopolitiques dont les conséquences seraient dramatiques pour le devenir de nos démocraties. La guerre est toujours présente aux portes de l'Europe. La confrontation entre états, dont certains aux allures autocratiques derrière un paravent démocratique, engendre l'inquiétude. La banalisation de l'intelligence artificielle et la capacité de cet ensemble de théories et de techniques à semer la discorde, à diviser



les opinions, à fausser les perceptions, à manipuler une jeunesse hyperconnectée, agresse la démocratie. Il nous faut, à présent et irrémédiablement, y être très attentifs.

Souvenons-nous que le 22 septembre 1944 était le jour de la libération de Chantraine. Par la suite, c'est ensemble, dans l'effort, par le travail, que nos aînés ont reconstruit le pays. Nous pouvons nous en inspirer pour croire en l'avenir.

Chantrainoises et Chantrainois, plus que jamais nous devons être bienveillants et à l'écoute des uns et des autres mais également concevoir que c'est dans l'intérêt général que nous devons agir.

Si j'avais un seul vœu à formuler pour 2025 ce serait que chacun puisse vivre à Chantraine, dans un climat apaisé, sous le signe de la tolérance et de la solidarité.

En tant que maire, mon rôle est d'être à l'écoute de vos préoccupations, de défendre vos intérêts et de mettre en œuvre des projets qui renforcent la cohésion sociale, le développement local et la qualité de vie de chacun. Je me suis toujours engagé à prendre des décisions avec une vision à long terme, en privilégiant l'intérêt général et en restant transparent dans mes actions.

Je tiens également à saluer l'implication et le dévouement des conseillers municipaux et des membres du personnel communal. Ensemble, ils contribuent activement à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Leur travail au quotidien, dans l'ombre, mérite toute notre reconnaissance.

Je remercie tous les acteurs qui contribuent avec dévouement au bien être des Chantrainois. Je pense notamment aux membres des associations, à ceux qui ne comptent pas leur temps en étant à l'écoute des autres et en apportant de l'aide aux personnes fragilisées par leur parcours de vie. Je me permets de remercier particulièrement les bénévoles de la nouvelle bibliothèque, ouverte en avril 2024, les organisateurs et animateurs de débats lors de soirées culturelles dans le cadre des Cafés Candides, les membres de la nouvelle association Repair Café, du club Chante-Rainette, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), sans oublier le club RT20 qui, cette année encore (15^e anniversaire du Trail des Brosses), a offert à la commune deux belles et joyeuses journées sportives, ni les troupes théâtrales et l'association Chantraine en Fête qui animent nos soirées d'hiver.

La lecture de ce Chantraine Echo vous permettra de prendre connaissance des réalisations engagées en 2024 et des projets envisagés par la commune en 2025.

Enfin, permettez-moi d'avoir à cet instant, comme chaque année, une pensée particulière pour tous les Chantrainois que les vicissitudes de la vie ont menés à la souffrance et qui se sentent parfois oubliés. Je leur adresse mon affection et fais le vœu que 2025 puisse leur apporter du réconfort et des jours meilleurs.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025

Marc Barbaux
Maire de Chantraine



Libération de Chantraine le 23 septembre 1944
char américain devant la maison Jantel
Route de Bains Compagnie C 191
Tank bataillon

LE 23 SEPTEMBRE 1944 JOUR DE LA LIBÉRATION DE CHANTRAINE

La municipalité de Chantraine se retrouve tous les 23 septembre au bas de la rue Jules Ferry afin de commémorer l'anniversaire de la libération de notre ville.

Retour en arrière.



Été 1944, la France retrouve l'espoir. 160 000 soldats venus du monde entier ont débarqué en Normandie le 6 juin pour chasser les allemands, vaincre le nazisme et rétablir la liberté. Ils seront rejoints en Provence le 15 août 1944 par les 260 000 soldats des troupes combattantes de la première armée Française d'Afrique du Nord.

Mais auparavant, l'agglomération spinalienne est frappée par les terribles bombardements effectués par les alliés, les **11 et 23 mai**, afin de préparer le D-Day.

La **caserne de Courcy** n'est pas épargnée. Plus de 500 soldats indiens, népalais et pakistanais, prisonniers des Allemands, en sont victimes. Morts pour la France !

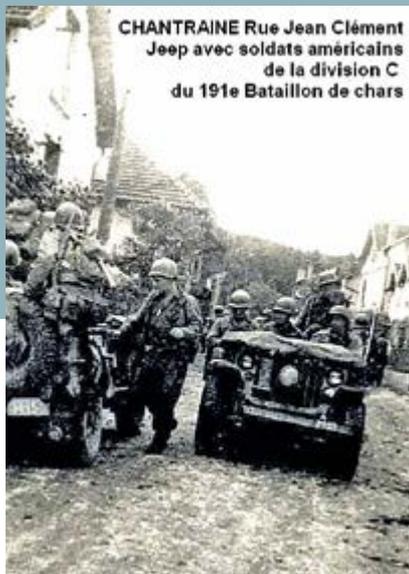
En représailles des actes de bravoure de la résistance, les allemands répondent par des massacres et des fusillades. Néanmoins, la déroute de l'armée allemande a commencé.

Le vendredi 25 août 1944, à 15h30, le Général Philippe Leclerc de Hauteclocque (43 ans) reçoit à Paris, devant la gare Montparnasse, l'acte de capitulation des troupes d'occupation de la capitale.

Le soir même, le Général de Gaulle s'installe au ministère de la Guerre en qualité de chef du gouvernement provisoire de la République Française, et le lendemain, le chef de la France libre descend en triomphe les Champs-Élysées, suivi de Leclerc et de ses fidèles de la première heure.

L'armée allemande, harcelée par les FFI et menacée par la poussée de la 7^e armée américaine et de la 1^{ère} armée française, s'est réorganisée derrière les défenses naturelles du massif des Vosges, ce qui expliquera la difficile avancée des armées alliées.

A la fin de ce mois d'août 1944, les Chantrainois doivent sûrement réaliser que la libération de Chantraine est proche.



Vie municipale

Le 12 septembre 1944, les soldats de la 2^e division blindée ressentent certainement un peu d'inquiétude lorsqu'ils croisent les colonnes blindées allemandes de la 112^e Panzerbrigade.

A Dompaire, une quarantaine de chars français doit faire face à une centaine de chars allemands. D'un côté, des chars Panther et des chars Pz IV, de l'autre, des chars Sherman et des chars M10.

Aidés de l'aviation américaine, les soldats se lancent dans une bataille de chars de combat qui durera trois jours. Ce sera la plus grande bataille de chars de la campagne de France.

Malgré la supériorité numérique des troupes allemandes, les soldats de la 2^e DB détruisent plus de la moitié des chars ennemis. Le 15 septembre, les soldats français remportent la victoire et ce qui reste des troupes allemandes se replie dans l'espoir de préparer une riposte ordonnée par Adolf Hitler.

Bien que désorganisée, la résistance des forces allemandes sur l'agglomération spinalienne est bien réelle. En effet, elles détruisent le viaduc de Saint-Laurent et de nombreux ponts comme le pont Canal à Golbey, et forcent la population chantraine à édifier trois barrages (au-dessus de l'actuelle rue Jules Ferry, au niveau de la **poudrière face à l'étang** et **rue Varroy** (tranchées antichar).

Le 21 septembre, cinq chars « Sherman » se montrent au sommet de la route de Bains. Ils poussent une reconnaissance jusqu'au lieu-dit « **Les trois puits** » et, craignant de se heurter à de redoutables Panzer, se retirent non sans avoir tiré quelques obus qui incendient entre autres la **Boulangerie Lienart** (actuellement la maison de Monsieur Jean-Jacques DEMULIER, le petit-fils du boulanger précité).

Ce même jour, à 16H00, un Feldwebel est tué sur notre commune. Les Allemands prétendent avoir été attaqués par des terroristes. Le Maire, **Monsieur Maure**, est arrêté tout comme le **cheminot Pierront**. Ils sont emmenés à la Kommandantur, interrogés puis finalement relâchés.

Dans le bas des Brosses, derrière le mur de soutènement d'un jardin appartenant à l'hôpital St Maurice, une mitrailleuse Allemande est en position. Ayant sous son feu le bas de la rue de la Tabagie, cette mitrailleuse abat **l'agent de police Riette** rentrant chez lui à la nuit tombée ; les Allemands l'ont pris pour un combattant !

Le 22 septembre, les chars américains ont pris à revers le barrage au sommet de la côte des Brosses en passant par le bois pour regagner la rue Jules Ferry par le chemin qui descend de la forêt derrière la mairie.

Pour 13h00, la partie supérieure de Chantraine est nettoyée. Les FFI s'installent à la mairie et **hissent le drapeau tricolore**.

Les premiers véhicules américains descendent les Brosses.

Les Allemands ayant miné les rues, un véhicule saute sur une mine à proximité **du n° 3 de la rue Jules Ferry**. Les deux occupants, le **Sergent Rockefeller** et le **soldat Stephan** sont tués. Ils étaient venus combattre pour la France. Ils sont morts pour libérer Chantraine.

Le 23 septembre, les combats continuent. Un obus éclate devant la mairie tuant **Catherine BERNARD**, sœur du bien connu et regretté **menuisier Jean BERNARD**. D'autres civils trouvent la mort lors de ces combats.

Ce jour-là, **Chantraine est officiellement libérée**.

Le lendemain, 24 septembre 1944, Epinal est également libre.

Le 23 novembre, Strasbourg recouvre sa liberté. Les Colmariens devront attendre le 3 février 1945 pour chasser les allemands de leur ville.

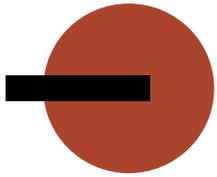
L'Allemagne vient de perdre la guerre.

Nous devons nous souvenir du courage et des sacrifices de tous ces soldats morts pour libérer la France et faire en sorte que toutes ces souffrances et malheurs ne puissent se reproduire.

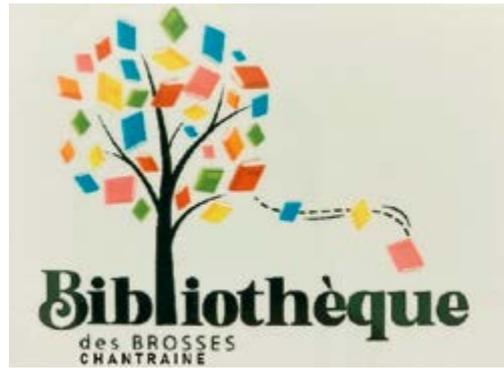
Nous devons y veiller mais, hélas, les conflits en cours nous montrent que l'histoire se répète avec tous les malheurs qu'elle engendre. La guerre qui fait rage en Ukraine, pays pas si éloigné de la France, nous le rappelle.

Le 23 septembre de chaque année, des enfants des écoles de Chantraine se recueillent et chantent avec fierté la Marseillaise devant la stèle érigée en mémoire des deux soldats américains morts pour libérer Chantraine. Ces écoliers qui s'en souviendront toujours, ont déjà compris que défendre son pays peut nécessiter des sacrifices.





LA BIBLIOTHÈQUE DES BROSSES



La Bibliothèque des Brosses, un lieu de partage, d'échanges et de bonne humeur sous la responsabilité de Cécile.



45, rue Jules Ferry
03 72 34 25 27
bibliotheque@mairie-chantraine.fr

Mardi et vendredi
de 16h30 à 18h30

Mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00

Jeudi
de 14h00 à 17h00

Tarifs abonnements :
Gratuit jusqu'à 18 ans,
Adultes Chantrinois : 5 euros,
Extérieurs : Tarif BMI

Grâce à la mise en réseau avec la BMI offrant un large choix d'ouvrages et permettant emprunts et réservations, les attentes des usagers sont satisfaites et ce, rapidement puisqu'une navette hebdomadaire fait le lien entre les deux structures.

L'équipe, composée d'une vingtaine de bénévoles, est là pour **accueillir, conseiller et animer**, dans une ambiance détendue et conviviale. Ces membres sont répartis en cinq groupes de travail (accueil, achats, traitement du livre, animation, communication) pour une optimisation de l'organisation.



Le nouvel espace jeunesse est un lieu coloré et chaleureux, qui propose non seulement un grand choix d'albums, romans, BD, Pop-up, livres pour les plus petits, mais aussi un programme d'animations variées. **L'heure du conte** y sonne le **premier samedi de chaque mois**.





Le secteur dédié aux adultes est varié et étoffé grâce au soutien de la MDV et de la BMI mais aussi en raison de la prédominance, sur les rayonnages, des nouveautés dont les lecteurs sont friands et de la mise en place de thématiques, coups de cœur, dédicaces.

Un certain nombre de projets se concrétisent en ce début d'année 2025 :

- un espace aménagé destiné aux tout petits (0-6 ans) ainsi que des créneaux adaptés,
- un partenariat avec les deux écoles (maternelle et élémentaire),
- la mise en place d'ateliers philo et musique,

- l'instauration, avec l'appui du CCAS, d'un système de portage à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer, mais également de créneaux de lecture commune pour les personnes isolées.

Remerciements

La constante évolution de notre bibliothèque de proximité est aussi possible grâce au soutien de la municipalité ainsi qu'à l'aide et l'attention du personnel de la mairie.



N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits, remarques, suggestions, nous sommes à votre écoute.

FABRICATION A DINOZÉ
 321, rue Camille Krantz
 88000 DINOZÉ
Tél. 03 29 31 04 50
www.miroiteriedelaplaaine.fr
 Suivez-nous sur

Maison
Charlise
 Traiteur - Pain - Pâtisserie - Viennoiserie
 2011
 33 Rue Notre Dame de Lorette - 88000 Épinal
 6 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny - 88000 Épinal
03 29 82 37 51



Les Matériaux
NOUVEAUX DOCKS



NOTRE MÉTIER
VOUS SATISFAIRE !

PLUS QU'UN SLOGAN, UN ENGAGEMENT FORT
DE L'ENSEMBLE DE NOS ÉQUIPES !

CONSTRUIRE | RÉNOVER | AMÉNAGER



DEPUIS PLUS DE 50 ANS
À VOS CÔTÉS.



Suivez-nous sur 

WWW.LESMATERIAUX.FR

20 RUE DU PRÉ DROUÉ - 88150 CHAVELOT - 03 29 31 16 87 - LESMATERIAUX@NOUVEAUXDOCKS.FR

88360 Rupt Sur Moselle,
Tél. : 03 29 24 34 27

Couval
groupe 

54710 Fleville,
Tél. : 03 83 51 10 00

CONSTRUCTION NEUVE
RÉNOVATION
RÉHABILITATION



FENÊTRES, PORTES-FENÊTRES, PORTES D'ENTRÉE, COULISSANTS,
VOLETS, BSO, PORTES DE GARAGE, MOUSTIQUAIRES

UN PROJET EN COURS ? CONTACTEZ-NOUS !
NOS ÉQUIPES SONT À VOTRE ÉCOUTE



PVC



Aluminium



Bois



Bois-Aluminium

www.hilzinger.fr
info@hilzinger.fr

 Fabrication française

DEVIS
GRATUIT !



Le Capri
La sortie sympa aux portes de la ville.

Ouvert Midi & Soir
du Mardi au Samedi

Bonne Année 2025 !!!

Pizzas et spécialités cuites au feu de bois
Route de Nancy 88 190 COUBEY
03 29 31 20 14



A gauche le projet de cabinet de cardiologie, au centre la maison de santé et à droite la pharmacie en construction

L'EXTENSION DU PÔLE DE SANTÉ AU PARC DE L'ARSENAL

Consciente que la santé est une préoccupation majeure de ses habitants, la commune a aménagé la rue Paul Decauville au Parc de l'Arsenal de Chantraine afin de pouvoir accueillir un pôle réservé aux services de santé. Après l'ouverture de la Maison de Santé, de nouveaux services vont naître sur le site.

La Maison de Santé, créée par une équipe pluridisciplinaire, a été ouverte le 2 novembre 2022. Ce sont douze professionnels qui y sont présents, dont trois médecins, deux infirmières, trois orthophonistes, deux orthoptistes, un assistant médical et une secrétaire médicale. Les Chantrinois, mais aussi de nombreux habitants des communes voisines, apprécient les services de cette équipe médicale qui a fait le choix de s'installer à Chantraine. Cette offre de soins de proximité est une chance pour notre commune.

Le transfert de la Pharmacie de Chantraine devrait être effectif début février 2025

La pharmacie actuellement située au 25 rue Français et reprise en 2021, rejoindra le pôle santé au 2 allée Paul Decauville, à côté de la Maison de Santé.

Outre une meilleure coordination avec les autres professionnels de santé, ce transfert permettra d'offrir un service de grande qualité aux Chantrinois avec, notamment, un parking plus accessible et un drive pour les personnes à mobilité réduite. Sont également envisagées quatre salles dédiées aux entretiens avec la patientèle, aux téléconsultations, à l'orthopédie et la contention, à la vaccination et aux tests de dépistage.

A ceci s'ajoutera une surface de vente deux fois plus importante permettant d'élargir le panel de produits proposés, d'étoffer les gammes en lien avec les spécialisations en phytothérapie et micronutrition de l'équipe mais également de proposer un large espace de maintien à domicile. Ces nouveaux locaux permettront de développer les outils d'aide à la prévention par le conseil officinal.



L'arrivée prochaine d'un cabinet de cardiologie au parc de l'Arsenal

Le docteur SY, cardiologue à Epinal, a fait l'acquisition auprès de la SEBL, chargée par la commune de l'aménagement et de la commercialisation des terrains de la ZAC, d'une parcelle située à côté de la Maison de Santé. Les travaux de construction du cabinet sont également planifiés pour le début de l'année 2025 et son ouverture pour la fin de la même année.

C'est une satisfaction pour la commune d'accueillir cette nouvelle offre de service à la santé.

Le cabinet de kinésithérapeutes installé au bas de la rue de l'Arsenal, où exercent trois professionnels, complète l'offre de services de santé du site de l'allée Paul Decauville.

Ce nouveau pôle de santé à Chantraine constitue un réel atout d'attractivité pour notre commune et surtout un soulagement pour de nombreux Chantrinois désormais heureux de pouvoir trouver sur place une réponse à leurs besoins de services médicaux.



FINANCES

Le budget primitif 2024 a été adopté le 21 mars 2024. Il s'appuie sur le réalisé de l'année 2023.

Ce budget a été établi dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des dépenses réfléchi pour les 5 prochaines années avec la volonté de :
- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, Etat ou autres, chaque fois que possible.

Dépenses

4 851 668,54 €

Recettes

4 851 668,54 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la Ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Fonctionnement

3 260 829,68 €
(3 267 034,85 € en 2023)

Les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Les prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, produits du domaine...), les impôts locaux, les dotations versées par l'Etat, les diverses subventions.

Investissement

1 590 838,86 €
(1 447 749,36 € en 2023)

Les constructions, les acquisitions mobilières et immobilières, la création de voirie... qui enrichissent le patrimoine de la commune.

Le fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement, les emprunts et les subventions.

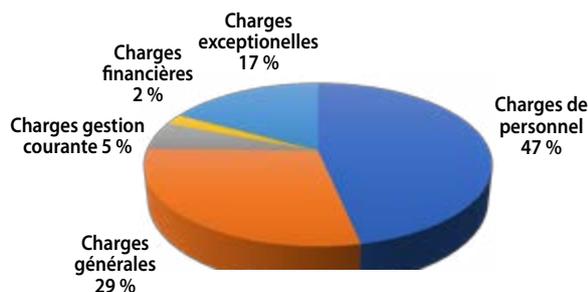
Principaux axes du budget primitif 2024

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintien des taux fiscaux, poursuite des opérations en cours et maîtrise de l'encours de la dette.

Dépenses réelles de fonctionnement

2 544 270 €

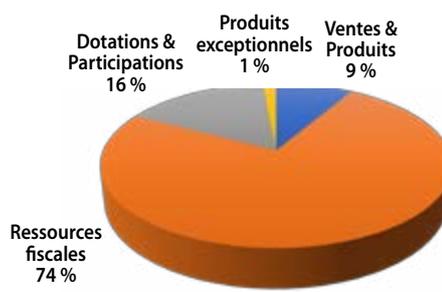
Charges à caractère général :	730 550 €
Charges de personnel :	1 187 300 €
Charges de gestion courante :	142 820 €
Charges financières :	50 600 €
Autres charges :	433 000 €



Recettes réelles de fonctionnement

2 757 935 €

Produits des services et du domaine :	233 100 €
Impôts et taxes :	2 048 715 €
Dotations et participations :	436 700 €
Autres produits :	39 420 €



Les taux des impôts locaux pour 2024 restent inchangés et il en est ainsi depuis 2018 :

- > Taxe foncière sur le bâti : 41,22 % (15,57% taux communal et 25,65% taux départemental)
- > Taxe foncière sur le non bâti : 19,55 %
- > Taxe habitation résidences secondaires : 9,76 %.

Les dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement : 805 600 € dont 732 150 € de nouvelles opérations.

Dépenses financières : 161 000 € de remboursement de capital d'emprunt.

Les principaux investissements prévus en 2024 :

Frais d'études de projets et achats de terrains	27 200 €
Aides au logements vacants	6 000 €
Ateliers municipaux	10 000 €
Aménagement du cimetière	12 000 €
Bois et Forêt	48 800 €
Matériels administratifs et techniques	16 400 €
Aménagement des bâtiments communaux	145 600 €
Mobilier urbain et signalisation	170 000 €
Equipements des écoles	5 000 €
Réfection des voiries et d'équipements	29 500 €
Aménagement du parc de l'Arsenal	84 000 €
Eclairage public (hors énergie)	35 000 €
Aménagements des espaces publics	15 100 €
Réseau incendie	13 000 €
Equipement pour manifestations	5 500 €
Aménagement de la bibliothèque	10 300 €
Reprises de chaussées et réseaux	158 600 €
Vidéoprotection	13 600 €

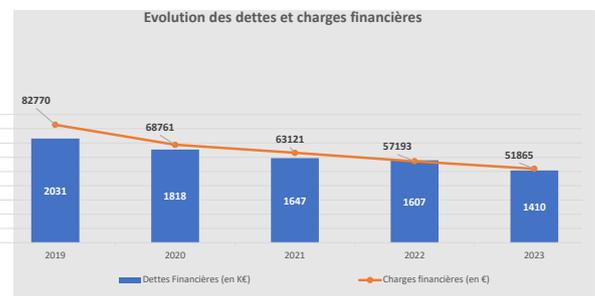
Total du budget investissement 2024 : 805 600 €

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 161 000 €.

Dettes

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 s'élève à 1 410 000 €. Bien qu'un emprunt ait été contracté début 2022 afin de financer le city stade, celui-ci a bénéficié d'un taux fixe avantageux de 0,85%. De ce fait, avec l'extinction de certaines dettes, l'encours diminue de 12 % par rapport à 2022.

—> 429 € par habitant (558 € moyenne départementale).



Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement : 870 700 € (elles comprennent notamment le fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement, ainsi que les subventions).

Cette année encore, la commune n'a pas souhaité lever d'emprunt et envisage des projets structurants quand la conjoncture économique sera plus favorable.

Audrey HUSSON,
Adjointe aux Finances
et la commission Finances

Conception et maîtrise d'oeuvre en urbanisme territorial
Créons le bon vivre de demain

acere
Groupe
Tous les métiers de l'ingénierie territoriale en une seule agence indépendante.

Agence Vosges
5 quartier de la Magdeleine, 88000 Épinal

Tél : +33 (0) 3 29 39 23 36
Fax : +33 (0) 3 29 65 38 99

CONTACT@ACERE-GROUPE.FR - ACERE-GROUPE.FR

Les filiales
ingaïa Agence d'urbanisme
lysis Agence d'urbanisme

OUI, DEVENIR PROPRIÉTAIRE, C'EST ENCORE POSSIBLE !

À partir de 122 500 €

EN TOUTE SÉCURITÉ ET GRÂCE À DES AVANTAGES FINANCIERS

Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans
TVA et frais de notaires réduits
Pas d'avance de fonds pendant la phase travaux...

neobilis
GROUPE ESTORIA
03 29 33 67 67
neobilis.fr

Aide à l'achat d'un premier composteur

Afin de faciliter les gestes du tri, le conseil municipal a décidé d'octroyer à partir de 2025, une subvention de 10 € aux foyers chantrains pour le premier achat d'un composteur individuel ou lombricomposteur individuel selon les conditions suivantes : présentation d'un justificatif de domicile et d'une attestation sur l'honneur justifiant la première acquisition.



Pour la demande s'adresser, à partir du 1^{er} janvier, à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

L'extinction de l'éclairage public a été repoussé à 23 heures

Par arrêté du maire en date du 14 octobre 2022, compte tenu de la crise énergétique, l'extinction de l'éclairage avait été avancée provisoirement à 22h00. Les Chantrains avaient bien compris cette démarche d'économie.

Le contexte actuel nous permet de retarder la fermeture de l'éclairage public à 23h00 du lundi au jeudi et à 0h00, en fin de soirée, les vendredi et samedi.

C'est l'entreprise CITEOS de Chantraine qui assure, dans le cadre d'un marché pluriannuel de quatre ans, l'entretien et l'exploitation du réseau communal de notre éclairage public.

L'installation de deux antennes relais de téléphonie mobile Free

Evoqué dans le Chantraine Info d'avril 2024 et présenté lors de la réunion publique du 16 avril 2024, le projet d'installation de deux antennes mobiles, l'une au droit du terrain de tennis communal, rue du Vieux Moulin et l'autre rue des Jardins, a été confirmé par l'opérateur Free. De par la loi, Free a obligation d'assurer, avec ses propres moyens, la couverture de la commune en 3G, 4G et 5G.

L'installation de cet équipement doit suivre une procédure réglementaire sous l'autorité de l'ARCEP (autorité de régulation des télécommunications électroniques). Le Maire n'a pas la compétence pour délivrer l'autorisation d'installation d'une antenne ; c'est l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui donne les autorisations.

Aussi, un projet de dossier d'information mairie (DIM) a été présenté au conseil municipal par l'opérateur Free. Le Maire, quant à lui, a sollicité, auprès de l'ANFR, un état initial des mesures d'ondes émises par l'ensemble des opérateurs sur la commune. En outre, il a demandé à Free de procéder à des mesures de simulation de l'exposition aux ondes émises avant l'installation de l'antenne.

Pour permettre aux Chantrains de prendre connaissance du projet, le dossier (DIM), après l'étude de simulation par l'opérateur, a été déposé sur le site internet de la commune du 5 novembre au 5 décembre. Le dossier était également consultable durant la même période à l'accueil de la mairie de Chantraine.

Les travaux d'installation des deux antennes par Free sont envisagés début 2025.

L'avancement du projet d'extension du réseau de chaleur d'Épinal sur Chantraine



L'extension du réseau de chaleur d'Épinal sur Chantraine, dans le cadre d'une concession de service public commune, intéresse particulièrement les propriétaires d'immeubles collectifs privés et bailleurs sociaux.

Le projet d'extension a été étudié en concertation entre Epinal et Chantraine. Suite au programme fonctionnel arrêté par les deux communes, un projet de contrat a été élaboré afin de lancer une consultation des entreprises.

L'objectif est de désigner le titulaire de la future concession commune à Epinal et Chantraine en octobre 2025.

Demande d'installation d'une troisième station vélo « Vilvolt »



Les deux stations « Vilvolt » en libre-service installées sur la commune par la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), l'une au rond-point de Chantraine et l'autre à côté de l'école maternelle, sont très utilisées, particulièrement par les jeunes pour leurs déplacements.

Compte tenu de la demande fréquente, le maire a sollicité la C.A.E. pour l'implantation d'une troisième station sur Chantraine. Cette requête sera examinée par la communauté d'agglomération sur la base des nombreuses demandes formulées par d'autres communes et selon des critères de priorité.



Demande à la CAE pour un arrêt de bus urbain à la Maison de Santé

Pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à la Maison de Santé de Chantraine, la CAE examine la faisabilité d'une modification du tracé de la ligne 6 visant à intégrer la rue de l' Arsenal dans le parcours. Une étude a été commandée au délégataire Kéolis Epinal.



Le transport des personnes à mobilité réduite par « Cap Imagine » à 1 € maximum le trajet

Il est rappelé que, depuis 2023, la CAE met au service des publics à mobilité réduite une navette de transport adaptée « Cap Imagine ». Ces navettes, notamment accessibles aux personnes en fauteuil roulant, desservent en porte à porte les 78 communes de la CAE entre 7h30 et 19h30. Le tarif est de 1 € maximum par transport quel que soit le kilométrage sur le territoire de la CAE et il est possible de voyager avec son ou ses « accompagnateurs ».

Faire la demande de dossier à la commission d'accessibilité de la CAE
Tél : 03 29 30 16 33.



La permanence France service à la mairie de Chantraine

Afin de faciliter vos démarches administratives au quotidien, il est mis en place, en mairie de Chantraine, une permanence France Services, service d'État de proximité, gratuit et ouvert à tous, les mardis de 14 heures à 17 heures.



Lisa BOYÉ vous accueille le MARDI de 14 heures à 17 heures

Chacun peut bénéficier de cet accompagnement, quel que soit son âge, son activité ou son lieu de résidence.

Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise, vous serez guidés dans vos démarches administratives, accès aux droits, ...

(pré-demandes de carte nationale d'identité ou de passeport, plaintes, démarches R.S.A) avec mise en relation avec les partenaires sociaux et acteurs publics (C.A.F, Pôle emploi, C.P.A.M, caisses de retraite, M.S.V.S, services fiscaux, régies de transports ...).

Afin que ce service soit pérenne, il est nécessaire que le plus grand nombre de personnes le sollicite. N'hésitez donc pas à vous présenter le mardi après-midi, en mairie, pour vos démarches administratives.

Nous tenons à remercier **Lisa BOYÉ** pour ses compétences et la qualité de son engagement.



A Chantraine, tournage du film « Connemara » avec l'acteur Alex Lutz

En novembre 2024, durant cinq jours, l'équipe du tournage du film « Connemara » était dans les bois de la vallée d'Olima à Chantraine. L'adaptation cinématographique de l'ouvrage portant le même titre, écrit par Nicolas Mathieu, Prix Goncourt 2018 avec son roman « Leurs enfants après eux », est en cours de tournage par la société de production spinalienne Supermouche qui a signé avec l'acteur réalisateur Alex Lutz.

Stop aux lingettes dans les toilettes !



Les lingettes utilisées au quotidien pour différentes tâches de nettoyage servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les sols, les cuvettes de toilettes et les différentes surfaces de la maison. Avec la crise sanitaire liée au coronavirus leur usage a nettement augmenté.

Les sociétés qui les commercialisent vantent désormais leur biodégradabilité et la possibilité de les jeter dans les toilettes. Résultat : elles se retrouvent aujourd'hui dans les égouts au lieu d'être jetées à la poubelle avec les ordures ménagères.

Or, ces lingettes ne se dégradent pas rapidement, une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement ! Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements.

Ceci a des conséquences extrêmement dommageables sur le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement et sur l'environnement en causant bouchages et débordements des réseaux d'assainissement dans le milieu naturel (rivières, lacs, ...) avec parfois des conséquences très graves comme la mort de poissons.

Informations et contacts :

Pôle eau et assainissement de la Communauté d'Agglomération d'Epinal
eau-assainissement@agglomeration-epinal.fr



FAITES LE TEST!

Si vous doutez de la biodégradabilité de vos lingettes pourquoi n'en mettez-vous pas une à tremper dans un verre d'eau?

Si au bout de 24 h la lingette ne s'est pas désagrégée, ne la jetez pas dans les toilettes !

Bon à savoir : il faut au moins 90 jours à une lingette pour se biodégrader... dans un bac à compost!



233
c'est le nombre de lingettes utilisées chaque seconde dans les foyers français



Retour sur les travaux de l'année 2024 et lumière sur les projets futurs

Le contexte budgétaire

Pour les années 2024 et 2025, comme pour les années antérieures, les dépenses d'investissement et de fonctionnement de la commune s'inscrivent dans une démarche de gestion rigoureuse des deniers publics, ceci pour éviter un endettement non maîtrisé. Les crises énergétiques, économiques et géopolitiques qui perdurent et climatiques qui s'aggravent, nous imposent cette exigence. Les projets, dont la réalisation nécessiterait des emprunts importants, seront à envisager quand la conjoncture nous permettra d'avoir une vision plus stable sur l'avenir et une capacité d'autofinancement plus assurée.

Ainsi, les dépenses d'investissement programmées pour l'année 2024 étaient de 805 000 € et de 161 000 € pour le remboursement de la dette (nos emprunts antérieurs).

Les dépenses budgétaires d'investissement se sont concentrées prioritairement sur les actions obligatoires que la commune doit assurer pour garantir la conservation de son patrimoine et répondre au mieux aux services attendus par les Chantrinois et les usagers.

Les investissements significatifs réalisés en 2024

Divers travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise Colas

Rue Gai Soleil : la chaussée de la ruelle située entre les rues Général Leclerc et Jean Clément, baptisée rue Gai Soleil en 2022, a reçu un nouveau tapis d'enrobé pour un montant de 10 000 €.

Impasse située au niveau du 300, rue du Général de Gaulle : après un temps de concertation avec les riverains de ce chemin sans issue à la sortie de l'agglomération, des travaux de voirie ont été engagés. Pose de bordures guide eau et mise en œuvre d'un tapis d'enrobé, sur une longueur de 40 mètres pour un montant de 20 000 €.



Vallon d'Olima : entre le parcours santé et le parking au bas du chemin de Beau Désir, la chaussée est déformée et le revêtement, très dégradé, est régulièrement arraché. Aussi, l'été dernier, la chaussée a été reprise, pour un montant de 23 000 €, sur une longueur de 250 m, entre la Poudrière et le parking de Beau Désir. Outre un nouveau tapis d'enrobé, l'accotement côté gauche a été stabilisé pour créer des places de stationnement utiles pour les promeneurs qui fréquentent de plus en plus le Vallon d'Olima. La remise en état de cette voie devra se poursuivre à court terme.



Vallon Saint Antoine : pour limiter l'impact des débordements du ruisseau à la sortie de la forêt domaniale, des bordures de trottoirs guide eau ont été posées le long de la voie du Vallon Saint Antoine pour un montant de 8 500 €.

Reprise de l'effondrement du talus de l'étang de Chantraine

Fin avril 2024, juste après le vote du budget communal, la berge de l'étang de Chantraine s'est localement affaissée, ce qui pouvait engendrer à court terme un effondrement de la plateforme routière du Vallon d'Olima sur une longueur d'environ trente mètres, avec le risque collatéral de voir les réseaux implantés sous la chaussée, être emportés.



Suite à ce constat, le confortement de ce talus devenait une priorité budgétaire. C'est une somme de 50 000 € qu'il a été nécessaire de dégager du budget initial afin de l'affecter, en urgence, à ces travaux imprévus.

Immédiatement, le site a été sécurisé par les services de la mairie et suite à l'étude du confortement, la consultation des entreprises a été rapidement engagée.

Trouver des entreprises pour intervenir en urgence et pendant les vacances d'été n'a pas été facile.

Début juin, c'est l'offre de l'entreprise TRAPDID de Saint-Nabord qui a été retenue. Les travaux ont débuté le 8 juillet pour une durée de trois semaines.

Pour sécuriser le personnel de l'entreprise et les usagers de cette voie d'entrée en forêt d'Olima, la circulation a été déviée sur le chemin de Beau Désir. Le chantier a été organisé pour faciliter au mieux l'accès à l'entreprise CITEOS et au centre équestre installés dans le secteur.

Après avoir réalisé des terrassements d'adaptation de la berge de l'étang, ce sont 250 m³ de blocs de granit de 150 à 350 kg qui ont été posés et appareillés, un à un, grâce à la dextérité du conducteur de la pelle mécanique.

Fin juillet, la circulation a été rétablie sur la berge de l'étang, la glissière de sécurité reposée et l'éclairage public remis en service.



Isolation thermique de la mairie

Le diagnostic énergétique réalisé sur les bâtiments communaux préconisait d'engager des travaux d'isolation de la toiture de la mairie. Les murs de l'immeuble sont déjà isolés et les fenêtres ont un double vitrage.

C'est l'entreprise Vosges Plâtrerie d'Epinal qui a réalisé, pour un montant de 8 500 €, les travaux d'isolation. La pose d'un faux plafond sur la totalité de la surface du dernier étage a permis d'intercaler 35 cm d'épaisseur de laine de verre. C'est un gain de l'ordre de 20 % qui est attendu sur la performance énergétique du bâtiment.

Remplacement des tuiles et renforcement de la toiture de l'école maternelle

Les tuiles de l'école maternelle avaient plus de 40 ans. Elles se délitait et devenaient cassantes. La toiture devant accueillir des panneaux photovoltaïques, il était nécessaire de remplacer préalablement les tuiles et de renforcer quelques éléments de la charpente en bois.



C'est l'entreprise Les Compagnons Couvres de Thaon-les-Vosges qui a réalisé, pendant les vacances scolaires, en juillet et août 2024, les travaux pour un montant de 55 000 €. Le respect des délais par l'entreprise a permis d'éviter que ce chantier déborde sur la rentrée des classes.

Cette toiture, désormais renforcée et en bon état, devrait donc recevoir une centrale de panneaux photovoltaïques en vue d'une autoconsommation d'électricité produite de 84 % sur l'ensemble des bâtiments de la commune.

Rénovation de deux salles de classe

A l'école élémentaire Robert Desnos, la salle de classe des CM1 a été rénovée par le personnel communal pour un montant de 7 000 €. Les murs, après avoir été enduits, ont été repeints. Des nouveaux luminaires LED ont été installés et le sol recouvert d'un nouveau revêtement. Pour le confort des enfants, toutes les fenêtres des salles de cours du rez-de-chaussée ont été équipées de stores occultants et antifeu permettant de réguler la luminosité.



Concernant **l'école maternelle**, l'entreprise ROBEY Père et Fils de GRANDVILLERS a remplacé le revêtement de sol de deux salles de classe pour un montant de 6 100 €.



La commune a, quant à elle, installé un système de contrôle d'accès permettant de renforcer la sécurité des enfants lors des arrivées et départs.

Remplacement d'une verrière à la Maison Charles Grandemange

La verrière de la salle Robert Abba de la Maison Charles Grandemange, de par sa conception des années 1990, présentait des défauts d'étanchéité à l'eau et une mauvaise performance thermique.

Cette verrière qui permet d'avoir une belle vue sur Epinal et son château devait donc être remplacée. C'est l'entreprise La Miroiterie de la Plaine de DINOZE qui a réalisé les travaux pour un montant de 10 800 €.



Rue du Général de gaulle (entre les deux écoles)

La pose d'un « feu récompense » et de barrières rue du Général de Gaulle

Afin d'améliorer la sécurité des déplacements des enfants entre les deux écoles de Chantraine, des équipements de sécurisation ont été installés rue du Général de Gaulle. L'objectif est de faire respecter la limitation à 30 km/h mise en place dans le cadre de « Chantraine Ville Zone Trente ».

Ainsi, un feu dit « feu récompense » a été implanté en amont du carrefour rue du Général de Gaulle – rue Julia Colin. Ce feu est toujours au rouge et passe au vert si la vitesse réglementaire de 30 km/h est bien respectée par le véhicule détecté en approche.

Également, le long du cheminement des enfants, des barrières ont été installées sur les trottoirs et les passages piétons signalés avec des panneaux à éclats lumineux fonctionnant à l'énergie solaire.

Ces opérations ont été complétées par la réalisation d'un marquage au sol indiquant les nouvelles limitations de vitesse et par l'élargissement du trottoir au niveau du carrefour pour offrir plus d'espace et de sécurité aux piétons. Ce projet répond à une volonté de rendre les déplacements plus sûrs et plus fluides dans cette zone fréquentée.

L'entreprise CITEOS a procédé à l'installation des feux tricolores et des panneaux lumineux. La société Aximum a, de son côté, réalisé le marquage au sol. La pose des barrières le long des trottoirs a été assurée par les agents communaux.

C'est en concertation avec des représentants de parents d'élèves que ces aménagements de sécurité ont été réfléchis.

La dépense engagée s'élève à 45 000 €.

Renforcement du réseau incendie

Si la commune n'assure plus la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ces deux compétences ayant été transférées à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, elle doit néanmoins continuer à régir le réseau d'incendie.

Afin de garantir la fiabilité et la performance des bornes incendie (ou Points d'Eau Incendie - PEI), la commune réalise régulièrement des contrôles sur le réseau, notamment sur la bonne fonctionnalité des 50 bornes implantées sur la commune mais aussi sur la pression et le débit qu'elles délivrent.

Chaque année, suite à ces vérifications, des travaux de rénovation et de mise à niveau des équipements sont engagés pour assurer leur bon fonctionnement en cas d'intervention des pompiers du SDIS.

Pour l'année 2024, les travaux ont porté sur le remplacement d'une bouche incendie située rue des Forges. L'opération, réalisée dans le respect des normes de sécurité, a représenté un investissement de 4 000 €.

Aménagements paysagers des espaces publics

La commune poursuit son programme annuel d'embellissement de la commune

Parcs, jardins et espaces verts bénéficient d'un entretien régulier et de nouvelles initiatives visant à allier biodiversité et qualité paysagère.

Pour cette année, plusieurs projets ont été réalisés, incluant le réaménagement de certains espaces verts et la mise en place de nouveaux mobiliers urbains.

Parmi les nouveautés, des bacs à fleurs modernes en matériaux durables, ont été installés dans les rues principales, aux abords des écoles et aux entrées de la commune. Il a été procédé à un choix de fleurs et de plantes locales avec des besoins d'arrosage très limités et favorisant la biodiversité tout en égayant les lieux. Des arbres d'ornement ont également été ajoutés dans les zones piétonnes, apportant de l'ombre et améliorant le confort des promenades en période estivale.

La municipalité espère que ces initiatives d'embellissement continueront de renforcer l'identité de la commune et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Concernant la gestion de l'entretien de ces espaces, celle-ci est assurée par les agents municipaux formés à des pratiques écologiques, telles que la gestion différenciée. Par exemple, les tontes, les tailles sont espacées pour permettre aux fleurs sauvages et feuillages de se développer et offrir ainsi un refuge aux insectes pollinisateurs. Cette année, les périodes d'alternance entre pluie et soleil ont donné davantage de travail aux agents municipaux qui ont dû multiplier les tontes de gazon et arrachages des mauvaises herbes.

Les prochains projets d'investissement à l'étude

Le gouvernement, dans son projet de loi de finances 2025, demande aux collectivités de participer à l'effort d'économie du budget de l'Etat. Cette mesure conduit à réduire les dépenses d'investissement des communes. La fraction de remboursement aux communes de la TVA générée par ses dépenses d'investissement doit être abaissée de 16,4 à 14,85 %. Il est également prévu une hausse de quatre points de la cotisation employeur à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

Et certains parlementaires se préparent déjà à déposer des amendements pour alourdir encore la note.

En conséquence, les communes doivent revoir à la baisse leur plan pluriannuel d'investissement.

Concernant Chantaine, les prochains projets d'investissement porteront, pour l'essentiel, sur des améliorations du patrimoine existant, comme la voirie, les bâtiments communaux et sur des aménagements de l'espace public.

Le conseil municipal a déjà débattu sur les orientations et priorités budgétaires d'investissement. Pour le budget primitif 2025, les principales opérations d'investissement qui seront soumises au débat avant le vote du budget porteront notamment sur les opérations suivantes :

La chaussée des rues du Hameau et de l'Etang doit être rénovée



Ces deux voies, d'une longueur totale de 160 mètres, relie Chantaine à Golbey. La rue du Hameau, partagée entre les deux communes limitrophes, débute au carrefour situé au droit du magasin Auchan. Quant à la rue de l'Etang, elle est totalement chantainoise depuis son intersection avec la rue des Forges jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération de Golbey, avant de se prolonger sur plusieurs centaines de mètres sur le territoire voisin.

Il y a plus de deux ans, il a été convenu avec la ville de Golbey d'engager des travaux de reprise de la chaussée, justifiés par les nids de poule et déformations.

Préalablement, la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) doit intervenir pour renforcer le réseau d'assainissement unitaire existant sous la chaussée.

A cette fin, la CAE a commandé des travaux à l'entreprise STPI qui les engagera à partir du 14 janvier 2025 pour une durée de 2 mois.

Ensuite, en mars 2025, dès la fin des travaux précités, les communes de Chantaine et de Golbey entameront les travaux de requalification de la chaussée des deux rues. C'est l'entreprise Valdenaire TP de Les Forges qui a été retenue.

Les ouvrages seront réalisés en plusieurs phases, avec une interdiction de circulation ordonnée dans un premier temps sur la rue du Hameau puis, dans un second temps, sur la rue de l'étang. Des déviations ainsi qu'une circulation alternée par feux tricolores seront mises en place pour certaines phases du chantier.

La largeur de chaussée de la rue du Hameau sera légèrement réduite pour élargir le trottoir. Les bordures de trottoirs des deux rues seront remplacées. Le carrefour

avec la rue de l'étang sera redessiné afin d'inciter les usagers à réduire leur vitesse. L'arrêt de bus existant sera mis aux normes et enfin, un nouveau tapis d'enrobé sera mis en œuvre sur la chaussée.

C'est au mois de juin 2025 que les travaux devraient être terminés.

Le montant total de cette opération est de 360 000 € TTC dont 90 000 € à la charge de la commune de Chantraine. Elle recevra une subvention du Conseil Départemental de 16 000 €.

La rue Schubert et le chemin des Princes (partie haute)



Le Maire et M. Aubert, l'Adjoint aux Travaux, ont rencontré les riverains de la rue Schubert

La rue Schubert, d'une longueur de 168 mètres, est une voie sans issue qui dessert 18 logements. L'accès à cette rue se fait à partir de la rue Jean-Charles Pellerin en empruntant la première section du chemin des Princes sur une longueur de 95 mètres.

La chaussée est déformée et la couche de roulement est dans un état de dégradation très avancé.

Depuis de nombreuses années, la commune a placé dans ses priorités la requalification de cette rue.



La partie haute du chemin des Princes

La rue des Jardins

La rue des Jardins, d'une longueur de 200 mètres, prolonge la rue Viviani d'Epinal jusqu'à la rue du Général Leclerc. Cette voie qui supporte un trafic important est fortement dégradée et mériterait d'être requalifiée prioritairement.

Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas pourquoi les travaux de remise en état de la chaussée n'ont pas encore été entrepris.

La dépense à engager serait de l'ordre de 160 000 € sans enfouissement des réseaux.

La reprise de cette chaussée est bel et bien une des priorités. Néanmoins, dans le cadre du projet d'extension du réseau de chaleur d'Epinal sur Chantraine (voir l'article « Informations diverses »), il est possible qu'une conduite souterraine soit à poser sous la chaussée en 2026 ou 2027. Il convient donc de connaître la suite réservée au projet de réseau de chaleur avant de programmer la requalification de cette rue. Si le délai de réalisation des travaux de pose de la canalisation venait à s'avérer trop long, la commune engagerait alors, sans attendre, des travaux d'entretien de la couche de roulement estimés à 15 000 €.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle

La commune a fait réaliser par le SCOT des Vosges Centrales, une pré-étude de faisabilité pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux, avec, pour chacun d'eux, des précisions concernant :

- le potentiel photovoltaïque,
- les contraintes techniques de mise en œuvre,
- une estimation de l'investissement et du temps de retour sur investissement.

Les conclusions de cette étude établie en 2018 démontrent que seule l'école maternelle dispose d'un fort potentiel permettant d'accueillir des panneaux.

Sur la base de cette étude préliminaire et à la demande de la commune, la CAE a réalisé l'étude du projet d'installation de la centrale photovoltaïque.

Le projet, en autoconsommation, prévoit l'installation de 120 m² de panneaux sur le pan de toiture exposé sud-ouest. Il en ressortira une puissance de 30 Kwc permettant de couvrir 23 % des besoins de la commune avec un taux d'autoconsommation de 84 %. Le surplus de la production pourra être revendu sur le marché libre afin d'assurer la valorisation et améliorer la rentabilité de l'installation.

Le montant de la dépense est de l'ordre de 50 000 € TTC. Le temps de retour sur investissement de l'installation est d'environ 5 ans.



Le remplacement des lampes Led du réseau communal d'éclairage public

C'est l'entreprise CITEOS de Chantaine qui assure, dans le cadre d'un marché pluriannuel de quatre ans, l'entretien et l'exploitation du réseau communal d'éclairage public.

Les premières lampes Led, économes en consommation d'énergie, ont été installées dans les luminaires il y a plus de douze ans. Désormais et progressivement, sur les huit prochaines années, les 600 lampes Led du réseau d'éclairage public sont à remplacer pour un montant de 200 000 €, soit en moyenne une dépense de 25 000 € par an. Pour cette raison, vous observerez régulièrement le camion nacelle de CITEOS en intervention sur les luminaires.

Les membres de la Commission Travaux vous souhaitent une bonne et heureuse année

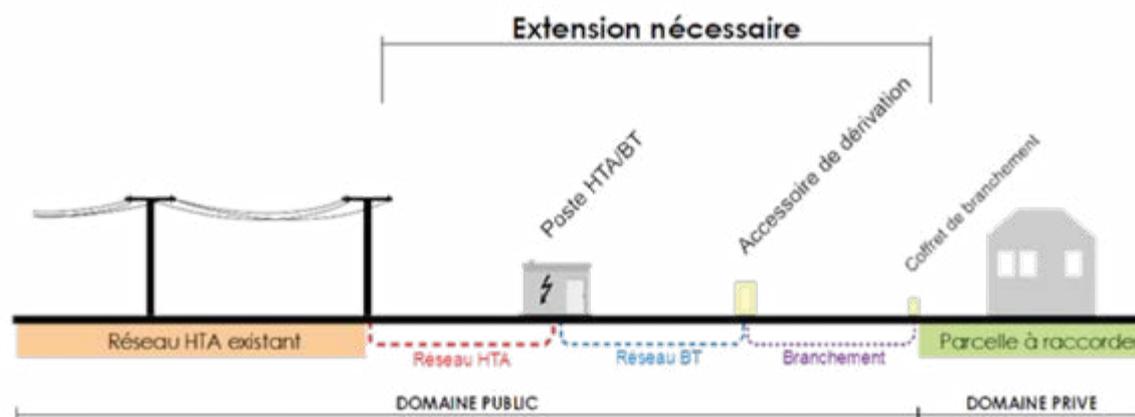
Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges



Le S.D.E.V., maître d'ouvrage de nombreux travaux, investit près de **13 millions d'euros par an** pour l'amélioration des réseaux de distribution électrique et d'éclairage public, sur le département des Vosges.

Point info :

En application de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), **le coût d'une extension de réseau électrique** pour alimenter une parcelle (exemple d'une nouvelle construction) est à la charge **exclusive du demandeur** ; il n'y a plus de participation de la commune.





● **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**



Stade d'eaux vives d'Épinal : un choix en or ! • juillet

La Franco-Australienne Noémie FOX et le Néo-Zélandais Finn BUTCHER avaient choisi le stade d'eaux vives de l'Agglo d'Épinal pour peaufiner leur préparation à quelques jours de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024. Un choix en or pour les 2 athlètes qui ont décroché les titres olympiques femme et homme en kayak-cross.



Création de 2 stades synthétiques

Depuis 2020, 35 terrains de sport sont devenus communautaires, permettant de tirer vers le haut la qualité des équipements grâce à des investissements, et une gestion optimisée qui génère une hausse des licenciés.

Derniers investissements inaugurés, les terrains de football de Padoux et Lederlin de Thaon-les-Vosges. 220 956,31 € de subventions (55 %) (État, Département) pour le stade à Padoux. 120 000 € de subventions (17 %) (Région, FAFA) pour le stade à Thaon-les-Vosges.

● **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

plus de 2 milliards d'investissements en cours



Soler

Spécialisée dans la production de biocarbone, l'usine entrera en service sur la zone de l'Écoparc en 2026 et une centaine d'emplois sera créée.



Verso Energy

Signature d'une promesse de vente de terrain. Verso Energy produira du carburant d'aviation durable, à l'horizon 2029, en utilisant le dioxyde de carbone biogénique issu des industriels de l'Écoparc.



SIS

Le groupe SIS, maroquinier de luxe, s'est implanté à Chantraine et il a annoncé, à terme, la création de 300 emplois sur le territoire.

● **FESTIVAL ENJOY VÉLOS ÉPINAL**



Sur près de 20 000 m², les passionnés et amateurs de vélos ont pu se retrouver pour profiter de randonnées, animations, ateliers et conférences. 10 000 visiteurs, 2 500 participants et 150 marques présents pour cette première édition. RDV les 2, 3 & 4 mai 2025 pour la 2^{ème} édition.

● **COHÉSION SOCIALE ET PETITE ENFANCE**



Signature du contrat de ville 2024-2030

Centré sur les quartiers prioritaires, le contrat de ville a été coconstruit avec les habitants et partenaires, pour répondre à plusieurs enjeux : le soutien à la parentalité, l'insertion professionnelle ou encore des actions de prévention.



Démarche santé

Une étude de l'offre de soins sur l'agglomération a été menée afin de déterminer les prochains défis liés à l'évolution de la démographie médicale. Un plan d'actions va être déployé jusqu'en 2027.

● **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**



Le réaménagement de la Faculté de Droit d'Épinal a permis d'ouvrir une nouvelle double licence droit/gestion. Un investissement qui a permis d'accueillir dès la rentrée de septembre 2024 une cinquantaine de nouveaux étudiants.



● CULTURE

Déploiement de la Micro-Folie de l'agglomération sur différents événements du territoire. Le village de la Micro-Folie s'est installé pendant 1 mois à Socourt avec ses animations : musée numérique, espace de réalité virtuelle, concerts, cinéma plein air...



● Ouverture de la bibliothèque multimédia intercommunale de Golbey

La bibliothèque a ouvert ses portes en septembre et remplace l'ancien relais BMI. Sur près de 1000 m², 14 000 documents sont disponibles pour tous les habitants de l'agglomération.

● TOURISME ET SITES REMARQUABLES



Lancement des travaux à la forteresse de Châtel-sur-Moselle

L'intensification de la mise en tourisme du site comprend différentes phases de travaux. La 1^{ère} phase s'est achevée. La sécurisation et l'aménagement de certaines parties de la Forteresse vont pouvoir avoir lieu.



Fin des travaux au réservoir de Bouzey

Le chantier mené par VNF sur le barrage s'est achevé. Dorénavant, 7 millions de m³ d'eau, soit 3 millions de m³ de plus qu'avant les travaux, seront stockés.

● MOBILITÉS **Boje!**



la nouvelle offre permettant de voyager en illimité en bus / car & train et vélo

Toutes les infos pratiques sont à retrouver sur agglo-epinal.fr et booje.fr

● PLAN CLIMAT



L'Agglo baisse ses consos

Cette campagne de sensibilisation met en avant les efforts réalisés par l'agglomération sur près de 45 équipements. En 2023, 30 % d'économies énergétiques ont été réalisées grâce aux travaux financés en 2022.



Parcours Biodiversité

La distinction « Espace Nature » a récompensé l'agglomération avec 2 libellules pour sa démarche environnementale. Un parcours de sensibilisation à la biodiversité a été inauguré au Port d'Épinal. Dédié aux enfants et aux adultes, il permet de découvrir l'environnement de manière ludique.

● TRAVAUX



Avenue Dutac à Épinal

Le développement durable et le partage de la chaussée ont guidé les travaux de l'avenue Dutac à Épinal. Des aménagements innovants comme une chaussée réservoir et la fosse de Stockholm ont été retenus pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales.



Lancement des travaux de La Louvière

La construction d'un nouvel auditorium permettra la création de différentes salles ainsi qu'un plateau de création. D'une superficie de 2 636 m², le bâtiment sera exemplaire d'un point de vue environnemental.



Watty à l'école

L'agglomération permet aux établissements scolaires de bénéficier d'un programme d'éducation au développement durable, de la petite section maternelle au CM2. Au programme : économies d'eau et d'énergie, conséquences du dérèglement climatique, mobilité durable ou encore gestion des déchets.

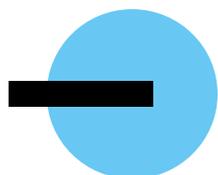
● HABITAT

L'agglomération a accompagné gratuitement près 980 ménages dans leur projet de rénovation et 122 logements ont pu bénéficier d'une aide financière.



Autonomie énergétique

Différents projets ont vu le jour en 2024. Parmi eux, la solarisation du gymnase à Xertigny, la construction d'ombrières au Port à Épinal, la pose de panneaux photovoltaïques au Centre des congrès, à la patinoire d'Épinal et à la bibliothèque de Golbey. Le territoire avance vers son autonomie énergétique.



SOCIAL-CCAS

Première porte à une réponse sociale de proximité, le centre communal d'action sociale est en lien étroit avec les acteurs du territoire. L'élu est une personne de terrain qui doit agir pour le bien-être des habitants. Un coup de pouce ponctuel, un soutien logistique et des aides facultatives peuvent être attribués après évaluation des situations.

« Il n'existe pas d'autres voies vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle. »
(Pierre Lecomte du Noüy).

Pour nos jeunes de 16 à 25 ans

LA MISSION LOCALE est LE réseau d'accompagnement des jeunes sur le bassin d'emploi d'Epinal.



Plus de 2 500 jeunes auront été accompagnés sur l'année. Vingt-sept Chantrainois sont actuellement suivis par l'association.

Objectifs : accès à l'emploi, mobilité, logement, santé, stages en immersion avec les entreprises pour garantir une qualification professionnelle et sociale.

Pour les plus petits et leurs parents, LE RELAI PETITE ENFANCE



Animatrice : Stéphanie NICOLLE
Téléphone : 06.46.81.27.19
rpesecteurouest@agglo-epinal.fr

Service destiné aux parents : gardes à domicile, crèches, ...
Des temps d'animation sont organisés dans les communes.

Le 18 octobre, à Chantraine, le spectacle « Dans ma bouche » a permis aux tout petits et leurs parents de découvrir un monde sensoriel dans une yourte en forme de bouche.



Pour tous, LA FÊTE DES VOISINS

Remise au goût du jour, la fête des voisins a permis de sympathiques réunions et retrouvailles avec d'anciens Chantrainois. Le temps n'a pas toujours été de la fête mais le cœur et l'ambiance y étaient !

Gageons que cette initiative se pérennise pour le grand plaisir des administrés.



ANCIENS ET JEUNES sur la même longueur d'onde - SEMAINE BLEUE

Le 4 octobre, les Chanterainettes se réunissaient, en cette semaine nationale, pour mettre en valeur, sous le signe du bien-être et de l'intergénération, la place des Séniors.

Les enfants de trois classes de l'école élémentaire sont venus égayer cette journée avec poésies, chansons et danses, pour le plus grand bonheur de tous.



Un grand merci aux enfants et aux enseignants qui ne manquent pas de participer à la vie de la commune.



Associations PARENTHÈSE et FRANCE ALZHEIMER

Il est à saluer l'heureuse initiative de Mélissa, présidente de **Parenthèse**, et de son équipe, qui ont organisé, en juin, un **loto** en soutien à **France Alzheimer**.

La municipalité qui s'engage à accompagner ces intentions louables, félicite l'association pour cette action généreuse et solidaire.

Les bénéfices du loto permettront des actions en faveur des malades et des aidants, piliers de notre société.

Chaleureux remerciements à toute l'équipe de Parenthèse.



Pour nos Aînés, SORTIE À L'OPÉRA DE NANCY

Le 25 juin, c'est pour entrer dans « **les secrets de l'opéra** » qu'un groupe de Chantrainois s'est déplacé à Nancy.



Hélas, il n'a pas été possible d'assister, comme prévu, à l'œuvre musicale et théâtrale intitulée « **Les capulet et les montaignu** », la cantatrice ayant eu des problèmes de voix au dernier moment.

Journée tout de même sympathique à Nancy.



Pour dissiper la petite désillusion culturelle du mois de juin, le groupe a été invité, en octobre, à se rendre au **Planétarium** d'Épinal et à déjeuner ensemble avant de découvrir « **La face cachée de la lune** », un spectacle audiovisuel pour un voyage interstellaire captivant. Une opération financée en partie par le C.C.A.S. et la Conférence des financeurs.



Le GOÛT D'ÊTRE ACTIF et le PLAISIR DE BIEN MANGER avec Vosgelis

Les locataires de Vosgelis bénéficient, durant une série de mercredis après-midi, d'une quinzaine de **séances de gymnastique** complétées d'un **atelier nutrition**.



La conférence **Cool'heure** du 13 novembre 2024 mobilisera sur le thème de la prévention où « **personne ne reste assis** ».

REPAS DES AÎNÉS du 10 mars

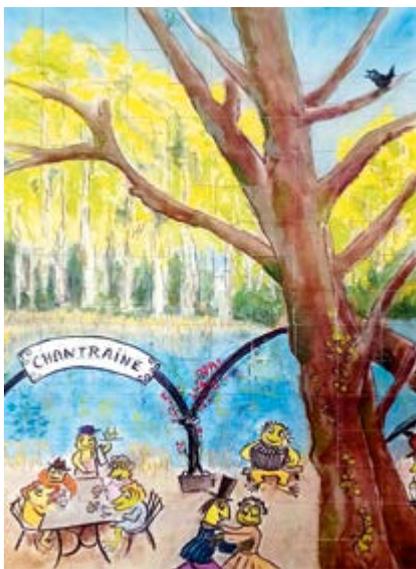
Placée sous le signe du partage et de l'amitié, cette journée festive et préparée de longue date, était présidée par nos deux doyens,



Claudine OHNIMUS (95 ans), **Lucien HELLE** (102 ans) et Monsieur le Maire.



Cent cinquante personnes ont partagé ce moment de convivialité autour de tables finement décorées. Chanson d'accueil, tombola et construction d'un puzzle géant ont animé ce dimanche apprécié de tous.



Le puzzle géant

Le C.C.A.S. se veut très attentionné envers les aînés.

Le prochain repas des Aînés aura lieu le **dimanche 5 octobre 2025**.

COLIS DE NOËL

Du fait d'un nombre de Seniors en constante augmentation et pour des raisons économiques, le colis de Noël a été, cette année, remplacé par un « **ballot douceur** », un peu moins conséquent mais de facture locale.



Le cadeau véritable n'est-il pas de nouer un contact avec les Chantrainois ?

Les élus tiennent particulièrement à ce moment parfois chargé d'émotion.

Une liste d'informations utiles a accompagné la carte de vœux dessinée par les élèves de l'école élémentaire.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les 29 et 30 novembre, les membres du C.C.A.S. (partenaire de l'association caritative) sont sur le terrain pour participer à la collecte annuelle de la banque alimentaire.

Face à l'augmentation des besoins liés à la précarité, la distribution des produits de la collecte constitue un outil efficace au soutien des familles.

Quelques infos utiles



Permanence sociale adjoint

Le matin et sur RDV au 03.29.69.19.19

Assistante sociale

Permanence sur Chantraine
le 3^e mardi du mois

Mme Defranoux – MSVS

4 rue Louis Meyer, 88190 Golbey
03.29.29.27.30

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gériatologique

Pour les Séniors
4 rue Louis Meyer, 88190 Golbey
03.29.38.52.80

Mission Locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans
16 quai André Barbier, 88000 Epinal
03.29.82.23.05



Brigitte GILLE,
Adjointe déléguée aux affaires sociales



LA FORÊT

Le schéma d'accueil en forêt

La pratique croissante de loisirs de nature, la place importante des espaces boisés autour d'Épinal, la volonté de protéger et valoriser un cadre de vie, confèrent aux forêts un rôle social éminent et expliquent une fréquentation élevée toute l'année. L'état des lieux démontre que la forêt est un patrimoine naturel qu'il faut préserver.

Depuis deux ans, 17 communes, dont Chantraine, mettent en place, avec les services de l'O.N.F., un projet pour optimiser l'accueil du public en forêt, notamment dans la première couronne autour de la ville d'Épinal.

Ce projet, qui fait suite à un diagnostic préalable, répond à plusieurs enjeux environnementaux et sociaux.

Voici un résumé des principaux points de ce projet :

Le contexte

- **Massif forestier important** : Épinal est entourée de plus de 9 000 hectares de forêts, à la fois communales et domaniales, qui attirent un public de plus en plus nombreux, surtout sur le territoire de Chantraine (Bois le Duc). Cette fréquentation est en hausse continue depuis plusieurs années, surtout après la Covid.
- **Problèmes environnementaux** : le massif fait face à un déclin significatif de sa santé en raison de conditions climatiques défavorables

(chaleur, sécheresse, tempêtes), ce qui augmente les risques pour la sécurité des visiteurs et favorise la propagation d'incendies.

- **Conflits d'usage** : l'augmentation de la fréquentation peut provoquer des conflits entre les différents usagers de la forêt. Il est aussi nécessaire de gérer l'équilibre entre les activités récréatives et les autres fonctions de la forêt (production de bois, préservation de l'environnement, régulation de la faune, etc).

Les objectifs du projet

- **Étude des activités de loisirs** : il est essentiel de réaliser un état des lieux des activités pratiquées dans la forêt pour mieux comprendre leur impact sur l'environnement naturel et sur la gestion forestière.
- **Consultation et concertation** : une consultation des acteurs locaux, y compris une cinquantaine d'associations sportives, une trentaine d'associations de chasse, des associations environnementales et des habitants, sera organisée pour recueillir leurs avis et identifier les besoins des usagers.

- **Révision des aménagements forestiers** : une douzaine d'aménagements forestiers devront être révisés dans les trois prochaines années. Les conclusions de ce projet seront intégrées dans ces documents d'aménagement.

Les perspectives

- Le projet inclura également une réflexion sur l'évolution des usages de la forêt pour mieux les accompagner à l'avenir et prévoir un plan de mobilité intercommunal afin de faciliter l'accès aux espaces naturels tout en préservant leur équilibre écologique.

Les Points Clés

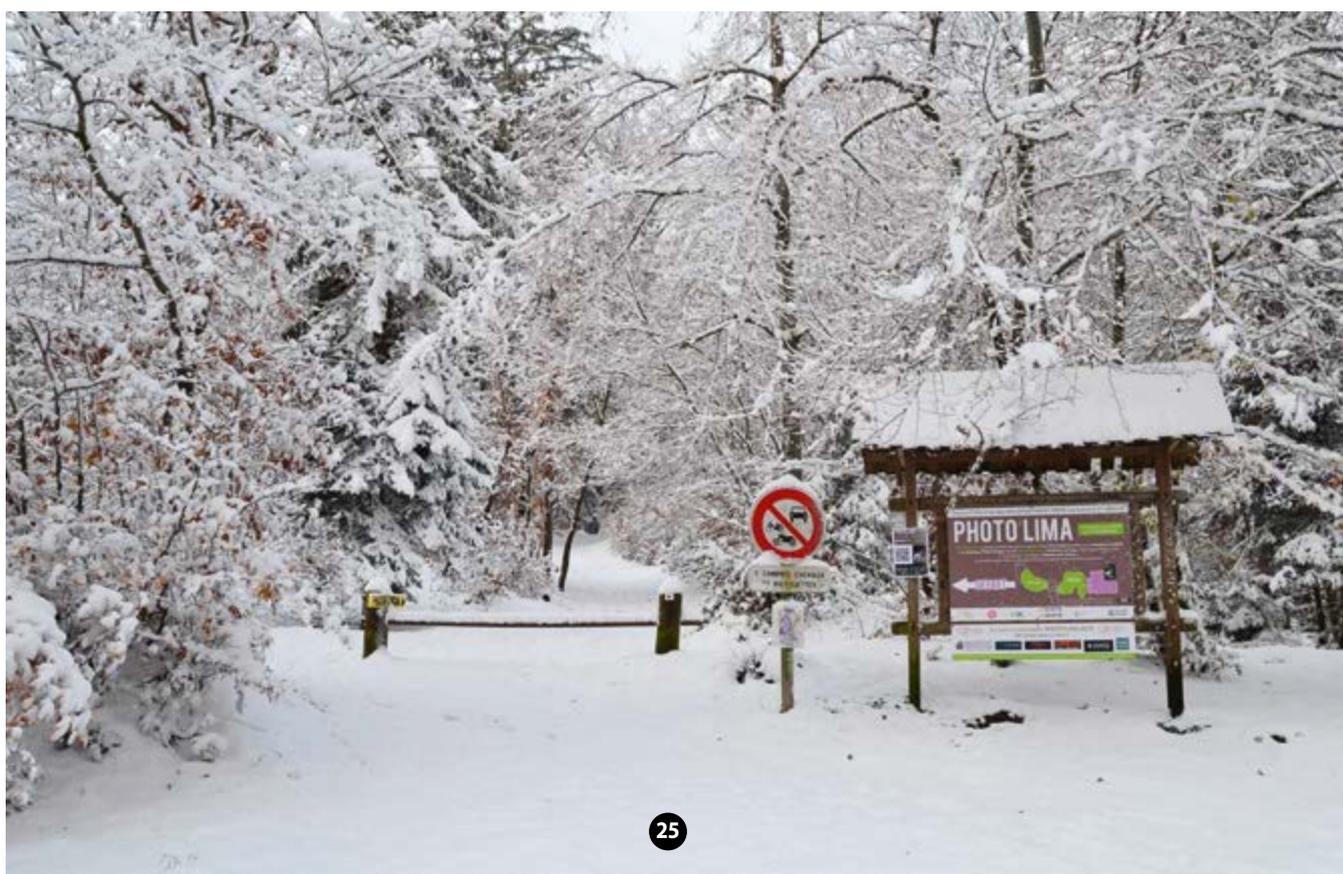
- **Diversité des activités en forêt** : l'O.N.F. et les communes identifient les besoins des visiteurs et adaptent les infrastructures pour permettre la pratique d'activités variées : randonnée, vélo, équitation, chasse, etc. Ces activités sont organisées de manière à respecter l'environnement et à garantir la sécurité des usagers.
- **Les quatre fonctions principales de la forêt** :
 - **Écologique** : la forêt abrite une faune et une flore variées et joue un rôle essentiel dans la régulation de l'air, de l'eau et dans la protection contre les risques naturels.
 - **Ressource** Belle procure du bois, une ressource renouvelable utilisée pour la construction et l'énergie.
 - **Sociale et récréative** : elle offre un cadre privilégié pour les activités de loisirs et de découverte.
 - **Préservation** : certaines zones sont protégées pour conserver la biodiversité et permettre des observations scientifiques.
- **Aménagement et gestion des forêts** : les aménagements doivent prendre en compte les différentes pratiques et garantir la sécurité de tous. Cela inclut des circuits de randonnée, des pistes cyclables, des zones pour les cavaliers et des aménagements pour les personnes à



mobilité réduite. Des signalétiques sont également mises en place pour informer le public, en particulier lors de travaux forestiers ou de périodes de chasse.

- **Protection et sécurité** : l'ONF met en place des mesures pour éviter les risques pour les promeneurs, comme les fermetures temporaires de secteurs en raison de travaux ou de risques sanitaires. Des zones, comme les réserves biologiques intégrales, sont interdites d'accès afin de préserver les écosystèmes naturels.
- **Éducation et sensibilisation** : la forêt est aussi un lieu d'apprentissage. Des panneaux d'information le long des sentiers permettent de sensibiliser les visiteurs aux différentes fonctions de la forêt et aux enjeux de sa gestion durable. Des questions courantes, comme la raison de l'exploitation du bois ou l'importance des bois morts, trouvent ainsi des réponses sur place.

*Jean-Pascal VALDENNAIRE,
Adjoint délégué à la Forêt*



TOUS LES SERVICES DU **SICOVAD** DANS LE CREUX DE VOTRE MAIN !



sicovad.fr

LOCALISEZ NOS ÉQUIPEMENTS !



Déchèteries, sites de compostage partagés, conteneurs à verre ...

Facilitez-vous le tri en trouvant l'équipement le plus proche de chez vous !

TRIEZ FACILEMENT VOS DÉCHETS !



Scannez le code-barre ou recherchez votre déchet, et **suivez le guide !**

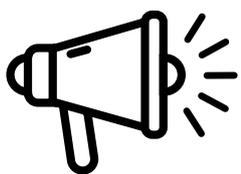
PRÉFITEZ DE NOS SERVICES !



Signalez une anomalie de collecte, demandez un prêt de matériel, un autocollant stop-pub, un bac, une subvention, une animation ...
Réalisez multiples démarches en ligne !



Récupérez votre calendrier de collectes, à l'écran ou en téléchargement.
Calendrier également disponible sur demande au SICOVAD, au 03 29 31 33 75.



ANIMATIONS ET CULTURE

Les Cafés de Candide

Sept Cafés de Candide se sont tenus en 2024 dans la salle François Serpolier de la Maison Charles Grandemange. C'était une première ! L'accès y était libre et gratuit.

Lors de ces temps de rencontre, les candides présents ont pu s'imprégner des connaissances partagées par des intervenants érudits et passionnés, avec lesquels ils ont eu l'occasion d'échanger d'égal à égal.



Les personnes présentes étaient, certes, peu nombreuses aux toutes premières séances, mais le nombre de candides s'est accru considérablement lors des derniers cafés, notamment lorsque les thèmes des champignons et du cinéma furent abordés.

Cette action, financée pour partie par la Conférence des Financeurs du Conseil Départemental des Vosges et la commune de Chantaine, sera reconduite en 2025 avec, nous l'espérons, le soutien renouvelé du Département.

Un grand merci à tous les intervenants, aux professionnels de la maison de santé et aux pharmaciens de Chantaine, à Madame VAUTRIN, à Monsieur GERARD, musicologue, à Monsieur le curé Alain CUNY, à Messieurs BLUM, CONRAD et PROVINS, mais aussi aux nombreux Chantainois qui ont bien voulu participer, dont Monsieur HELLE qui a été présent à tous les Cafés de Candide !

2025 : Les Causeries de Candide

Le programme 2025 n'est pas totalement arrêté à la date de rédaction de la présente rubrique. Toutefois, les thématiques de santé, citoyenneté, éducation, environnement (jardinage, compostage, protection des sols, eau, forêt, ...) et autres sujets proposés par des Chantainois, seront débattus auprès de candides toujours plus nombreux !

Jean-Daniel BOXBERGER

Les thèmes de la santé, de la musique et de de l'opéra, de la libération de Chantaine, du compostage, des champignons, du cinéma de Chantaine et de la nutrition, ont donné lieu à des échanges riches et variés autour d'un verre et de quelques grignoteries.





Les Changolotrainois 2024

Cette année, les Changolotrainois avaient pour fil conducteur la libération de Chantraine.

Aussi, des parcours ont été concoctés dans Chantraine pour permettre aux différentes classes, de la grande section de l'école maternelle aux CM2 de l'école élémentaire, de découvrir différents lieux de mémoire ayant trait à cet événement historique de l'année 1944.

Les plus petits ont eu droit à un jeu de piste les emmenant à l'étang, avec des jeux d'observation et des épreuves sportives. Les plus grands ont suivi un circuit les dirigeant à l'ancienne Boulangerie Lienart (en haut de la rue Jules Ferry) et sur la plaque commémorative de la libération de Chantraine (en bas de la même rue).

Le pique-nique champêtre était prévu à l'étang mais une météo bien capricieuse nous a contraints à changer nos plans à la dernière minute. Les victuailles ont donc été rapatriées sur le site de l'école Robert Desnos.

Je remercie les enseignants ainsi que le personnel périscolaire qui, en adaptant au sein de l'école les animations initialement programmées à l'étang, ont permis à nos chers élèves de passer une journée éducative et ludique.

Je tiens à remercier également Monsieur DEMULIER qui a accueilli chez lui les enfants des classes de CE2 à CM2 pour leur montrer les photos de sa maison jadis bombardée et de la reconstruction de celle-ci. Il a partagé aussi avec eux les témoignages de ses grands parents présents sous le feu du bombardement et sauvés par l'entraide de soldats allemands !

Des remerciements aussi à Monsieur Gilles PROVINS, ancien proviseur de lycée et grand érudit de cette période, pour avoir accueilli les jeunes itinérants et commenté une exposition sur la libération de Chantraine vue par les enfants.

Enfin, les enseignants ont accueilli les parents à l'école à 16h30 et chaque classe a chanté un couplet de la chanson « Le jour le plus long » interprété en 1962 par Dalida !

L'adjoint délégué aux Affaires Scolaires, Jean-Daniel BOXBERGER



Char de Saint Nicolas

« Scooby Doo !!! Un fanfan... Un fantôme !!! »

Début décembre, comme chaque année, le **grand défilé de la Saint Nicolas d'Epinal** accueille tous les chars des communes avoisinantes. La commune de Chantraine participe activement à cet événement tant attendu par les petits mais également par les grands. Une tradition !

Le thème choisi par le conseil des jeunes pour l'édition 2024 : « **Scooby-Doo** », dessin animé connu de tous. Jean-Pascal VALDENAIRE a réalisé une maquette et s'est attelé rapidement à la phase de fabrication, assisté de Michel AUBERT, élu comme lui, et d'Alain AUBRY, un précieux bénévole.

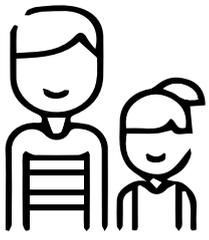


Plusieurs autres acteurs, tout aussi essentiels, Audrey HUSSON, entourée de jeunes du CDJ, Marie AUBERT et Martine PIERREL, notre décoratrice, ont tenu à participer activement au chantier.

Les services techniques municipaux qui mettent leurs ateliers à disposition à cette occasion, sont également intervenus en collaboration avec les bénévoles, notamment pour la sécurisation des branchements électriques.

Après une ultime retouche, le char a pu enfin accueillir une dizaine d'adolescents, membres du conseil des jeunes, ravis de pouvoir défilé dans les rues d'Epinal et distribuer des friandises aux enfants sages.

Au passage de la scène particulièrement vivante, les spectateurs ont pu se remémorer le dessin animé d'anthologie, certains reprenant en chœur le fameux générique. Les célèbres personnages débarqués d'un van d'époque et rapidement poursuivis par un monstre (« **Tous pour un, rien que pour un !** »), ont pu, quant à eux, découvrir la cité des images by night lors de ce défilé de la Saint Nicolas toujours très prisé.



JEUNESSE

Conseil des jeunes de Chantraine

Le CDJ, on y fait quoi ?

Animé par nous, les jeunes, le CDJ s'implique et agit pour la commune. Soutenus par le conseil des adultes, nous imaginons, puis réalisons des projets.

Une équipe dynamique et créative.

Ces actions à destination de la jeunesse, nous permettent de participer à la vie de la commune et tout ça dans la bonne humeur !

Tu as entre 10 et 17 ans ?
Tu habites Chantraine ?
Tu veux participer à la vie de la commune ?

Contacte-nous au
03.29.69.19.19



Chasse aux œufs



Photo de groupe



Halloween

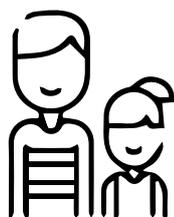


Commémoration



Tournois de pétanque





Les accueils périscolaires

Les accueils périscolaires sont mis en place pendant les semaines d'école afin de recevoir vos enfants **préalablement inscrits**, le matin de **7h30 à 8h30**, lors de la pause méridienne ou encore le soir, de **16h30 à 18h30**.

Les **mercredis**, la commune n'organise pas d'accueil sur Chantraine. Néanmoins, une **convention** a été établie avec le centre social de Golbey, permettant aux parents de bénéficier des mêmes conditions d'accueil et tarifs que les Golbéens.

Nous bénéficions d'un **projet éducatif territorial (PEDT)** validé conjointement par les services de la DSDEN (Education Nationale), la DDSC (Jeunesse et Sports) et la CAF. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions, de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Tout au long de l'année, les matins, vos enfants ont été accueillis à **chaque école par deux animateurs** (10 enfants à la maternelle et entre 20 et 30 enfants à l'école élémentaire).

De septembre 2023 à juin 2024, **18 235 repas** ont été servis lors des pauses méridiennes :

- 3 295 repas à l'école maternelle Julia Colin, où cinq accompagnateurs ont été présents pour servir et aider les enfants à manger, puis pour permettre aux plus jeunes de faire la sieste dès 13h15. Quant aux plus grands, ils bénéficient d'un temps d'animation avant de retourner en classe. Cela représente, en moyenne, **30 enfants par jour**.
- 14 940 repas à l'école Robert Desnos, où sept à huit animateurs ont été présents. Deux services sont organisés, les plus jeunes mangeant en premier pour bénéficier ensuite d'un temps d'animation, et les plus

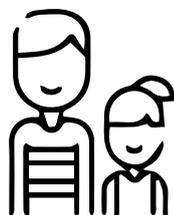
grands, vous l'aurez compris, profitant d'un temps d'animation avant de se restaurer.

Soit, en moyenne, **90 enfants par jour**.

Environ **50 enfants** ont été accueillis aux deux écoles de **16h30 à 18h30** :

- **Deux ou trois animateurs** ont été présents à la **maternelle** pour accueillir environ 15 enfants par jour et leur permettre de prendre leur goûter, avant de leur proposer des jeux, des activités manuelles (peinture, découpage, ...). Les parents peuvent venir rechercher leur(s) enfant(s) quand ils le souhaitent.
- **Cinq animateurs** sont présents à l'**élémentaire** pour accueillir vos enfants, sachant que trois formules d'accueil (sur inscription) sont proposées :
 - **Un temps d'animation de 16h30 à 17h30** (les parents peuvent venir rechercher leurs enfants après 17h30).
 - **Un temps de garderie de 17h30 à 18h30** consacré aux devoirs ou aux jeux dans le calme (les parents peuvent venir rechercher leurs enfants après 17h30).
 - **Un temps pour faire les devoirs ou jouer calmement à partir de 16h30** (les parents peuvent venir rechercher leurs enfants à partir de 16h45).

Prioritairement pour les parents qui travaillent, un accueil dès 13h30 peut être proposé afin de permettre à des enfants de déjeuner à domicile (**cette option nécessite une demande expresse auprès de la mairie**).



Les accueils extra-scolaires

Plus communément connus sous l'appellation « **centres aérés** » ou, plus rarement, sous le nom d'**Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**, ils sont désignés actuellement sous l'acronyme « **ACM** » (**Accueils Collectifs pour Mineurs**).

- Ils s'organisent pendant les vacances scolaires de la manière suivante :
- une semaine **à la Toussaint** sur le thème « Halloween au Mexique »,
 - une semaine **en février** (& séjour ski s'il y a de la neige) sur le thème « Même pas froid ! »,
 - une semaine **à Pâques** sur le thème « Les cinq sens »,
 - cinq semaines **en été** (thèmes : « Les petits scientifiques », « koh lanta », « les J.O. », « Faites vos jeux ! » et « Destination vacances »).

Pour chaque semaine, un thème est défini et des sorties spécifiques, prioritairement de proximité, programmées. Ce thème, bien qu'étant le fil rouge du séjour, n'empêche évidemment pas les animateurs de proposer d'autres animations en cohérence avec le projet pédagogique élaboré par le directeur ou la directrice du centre.

Jean-Daniel BOXBERGER, Adjoint délégué aux affaires scolaires & L'équipe d'animation périscolaire



ÉCOLES



Point sur nos écoles

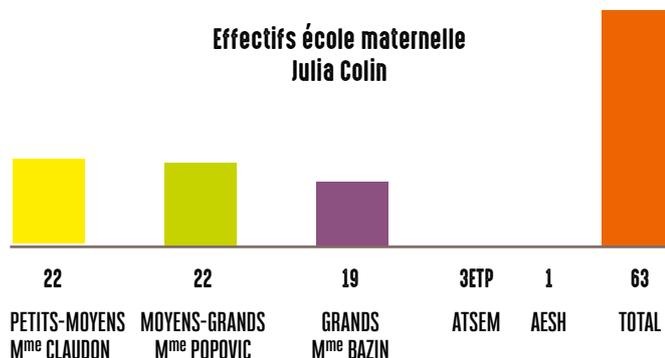
De grands changements à l'école maternelle Julia COLIN

Départ de Madame Anne-Marie GIRARDIN, arrivée de Madame Emilie BAZIN et fermeture d'une classe.

Si en 2006 on comptait plus de 4 400 naissances par an dans les Vosges, ce nombre est passé sous la barre des 3 000 en 2023. Ainsi, et bien que notre nombre d'habitants reste constant, cela produit des effets négatifs sur nos effectifs scolaires.

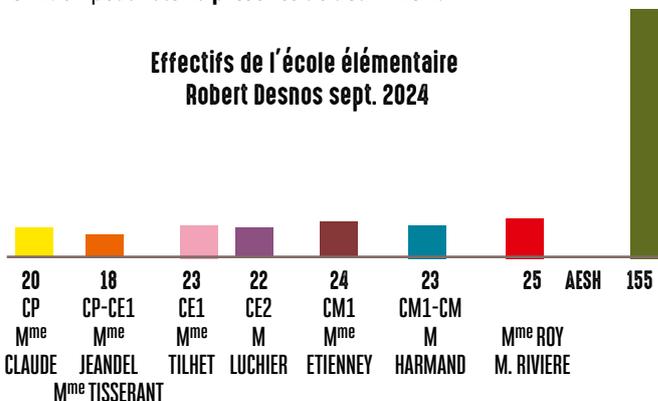
Cette année, **63 élèves** sont répartis **sur trois classes** et non plus sur quatre, et **Anne-Marie GIRARDIN**, directrice émérite, a cédé, après 33 années de bons et loyaux services, sa place à **Émilie BAZIN** qui nous vient de CLEURIE, où elle était fort appréciée du premier édile et des parents d'élèves.

Dans cette école, **quatre Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)** apportent une assistance technique et éducative aux enseignants. Deux exercent à plein temps et deux à mi-temps. De plus, **une personne AESH** (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) ayant pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, intervient au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.



Continuité pédagogique et très légère baisse des effectifs (158 élèves en 2023) à l'école élémentaire Robert Desnos

Neuf enseignants interviennent sur les **7 classes** de l'école élémentaire : **Madame CLAUDE** pour le CP, **Madame JEANDEL** et **Madame TISSERANT** intervenant respectivement trois journées et une journée pour la classe de CP-CE1, **Madame TILHET** pour la classe de CE1, **Monsieur LUCHIER** pour le CE2, **Madame ETIENNEY** pour la classe de CM1, **Monsieur HARMAND** pour la classe de CM1-CM2 et enfin **Madame ROY** et **Monsieur RIVIERE** (décharge de direction le vendredi) pour la classe de CM2. On peut noter la **présence de deux AESH**.



Saint Nicolas a rendu visite aux écoliers chandrains !

Après une chaleureuse cérémonie d'accueil organisée de main de maître par Élise, Saint-Nicolas, accompagné de son triste compagnon le père fouettard, a rendu visite à tous les élèves et leur a offert de délicieuses friandises !





Les événements festifs organisés en classe sont toujours très appréciés des enfants, qui ont ainsi pu, entre autres...



Partager la galette



Se déguiser



Chercher des œufs en chocolat
cachés dans la cour



Préparer un goûter collectif



Ou encore aller manger une
glace en ville en fin d'année

Merci maîtresse !

Madame Bailly ne fait plus partie de l'équipe enseignante en 2024/2025, suite à la fermeture d'un poste dans l'école (il n'y a plus que trois classes en septembre 2024).





Grands de Mme Anne-Marie GIRARDIN

*Dernière année scolaire pour la maîtresse, avant de « très grandes vacances ».
Année particulière donc, et notamment beaucoup d'émotion ressentie au cours de ces deux grands évènements vécus pour la dernière fois... mais également lors de la soirée « surprise » organisée par la Grenouille Buissonnière (association de parents et amis des écoles chantrainoises) et la Mairie, en juillet 2024, soirée au cours de laquelle de nombreux anciens élèves et parents se sont rassemblés.*

le voyage de deux jours à « La Colline » (centre d'accueil à Fresse/Moselle), en mai 2024



et la fête de classe avec les parents, en juin 2024



la soirée « surprise » organisée par la Grenouille Buissonnière

Merci à **Bernadette, Marie, Laurent et Jean-Claude**, présents tous les ans à mes côtés pour accompagner la classe des Grands à « La Colline ».
Merci à **tous les élèves** de mes **28 années scolaires chantrainoises**, pour leur participation.
Merci aux **parents**, pour leur confiance.
Merci à la **Mairie** et à la **Grenouille Buissonnière**, pour leur soutien.
Merci aux différentes **Atsem** qui m'ont secondée en classe.
Merci aux **collègues** avec lesquelles j'ai pu travailler en collaboration, tout au long de ma carrière.
Que de souvenirs pour ma retraite !



CP

de Mme Christine CLAUDE

Tout au long de l'année scolaire, notre classe a participé à différentes sorties culturelles, artistiques et sportives pour déclencher ou enrichir des projets pédagogiques développés en classe.

Sortie à Nancy, le 24 mai

Notre classe s'est rendue à la Salle Poirel de Nancy pour assister à un concert pédagogique organisé par le service culturel de l'Opéra sur le thème des *Musiques espagnoles*. Nous avons découvert comment était structuré un orchestre classique avec les différents instruments de musique. Un moment exceptionnel apprécié de tous. Après le concert, nous nous sommes rendus *Place Stanislas* pour étudier ce lieu renommé et apprendre son histoire. Puis, nous avons poursuivi notre visite jusqu'à *la Pépinière* où nous avons pique-niqué et profité des structures de jeux. Après le repas, nous avons rendez-vous au *Musée des Beaux-Arts* pour participer à un parcours culturel qui nous a permis de découvrir un panel d'œuvres d'art de différentes époques. Une belle journée, riche en découvertes artistiques, que les élèves ont beaucoup appréciée.

Les « Chan golos »

Le 21 juin, la classe a participé à la nouvelle édition des « *Chan golos* » organisée par la municipalité de Chantaine. Mais en raison d'une météo capricieuse, les différentes activités prévues ont été annulées, sauf la mise à l'eau des petites embarcations que les élèves avaient construites avec l'aide de leurs parents. Puis, nous nous sommes retrouvés au restaurant scolaire pour le pique-nique. Un grand merci à tous les bénévoles, élus et agents de la mairie qui ont permis ce sympathique moment.

Activités sportives

Durant l'année, nous avons participé à trois rencontres organisées par l'USEP, une sur les jeux de lancer, une sur une course d'orientation et la dernière sur la gymnastique. Durant six semaines en mai et en juin, la classe a pu bénéficier d'une *initiation au volley-ball* avec Ludvig Claudel du club CAME. Nous remercions cet intervenant avec qui nous avons partagé beaucoup de plaisir à chaque séance. Il nous a fait découvrir la pratique de son sport, nous a permis de développer

l'esprit d'équipe ainsi que les gestes physiques particuliers à cette discipline sportive.

Rencontres avec la classe des moyens-grands de Madame Popovic

En avril, dans le cadre de projets pédagogiques avec la classe de Madame Popovic, nous avons organisé une matinée sur le thème des *jeux olympiques et paralympiques* : les élèves, répartis en équipes, se sont confrontés dans des ateliers d'activités de façon valide et avec un handicap. Une bonne expérience pour comprendre et accepter les différences. Durant l'année, nos deux classes ont travaillé sur la création d'un texte d'un même *album jeunesse* et le 25 juin, nous avons rejoint nos copains à la maternelle pour échanger nos deux versions. Chacune des classes a pu apprécier le récit de l'autre et il ressort que les deux groupes ont fait preuve d'imagination. Puis, nous sommes partis pour une randonnée lecture dans la forêt qui s'est conclue par un bon goûter. Un beau moment de partage pour terminer l'année dans la bonne humeur !

Rencontres danses folkloriques

Le 27 juin, toutes les classes de l'école se sont rendues dans une salle de *La Souris Verte* pour une représentation de danses folkloriques apprises durant l'année, suite à un projet artistique sur les musiques et chants de culture irlandaise.

Sortie au Spina Parc

Le 2 juillet, nous avons passé la matinée au *Spina Parc*. Accueillis et encadrés par plusieurs animateurs, nous nous sommes familiarisés avec le matériel et les consignes de sécurité de la pratique de l'escalade. Puis, solidement harnachés, nous sommes partis à la conquête des différents parcours : un peu hésitants au début, nous avons pris de l'assurance au point de nous transformer en agiles petits grimpeurs !

Nous avons également assisté à deux concerts organisés par les *Jeunesses Musicales de France*.



Lors de la Semaine Bleue, le 4 octobre 2024, à l'occasion du repas organisé par le Club Chante-Rainette et la municipalité, nous avons décoré le porte-menu du repas des personnes âgées. Nous avons rejoint les classes de Madame Tilhet et de Monsieur Harmand à la Maison Charles Grandemange pour partager, ensemble, un moment intergénérationnel. Notre classe a présenté aux Seniors deux poésies théâtralisées. Puis tous les élèves présents, accompagnés par nos hôtes, ont chanté ensemble le chant « *Colchiques dans les prés* ». Pour conclure notre rencontre, nous avons invité les Aînés à participer à une danse folklorique que nous avons apprise.

Une année riche en découvertes et en rencontres qui permet d'apprendre autrement.

Nous remercions la municipalité pour son investissement financier qui nous permet d'organiser ces différentes sorties, ainsi que les parents qui contribuent par l'intermédiaire de la coopérative de classe et s'organisent pour nous accompagner.





CP
CE1

de Mme Marjorie JEANDEL

Au cours de l'année écoulée (2023/2024), en octobre, nous avons fait une sortie au pavillon du château sur le thème des abeilles. Nous avons pu obtenir de nombreuses informations sur cet insecte qui est si important pour notre environnement. Nous avons même eu la chance de déguster du miel et du pain d'épices. Nous avons profité de cette sortie pour faire la visite de la BMI et pour contempler la vue sur Epinal depuis le château.

Notre classe a eu le plaisir de prendre le car pour se rendre à Nancy, début juin. Notre journée a commencé à la salle Poirel, où nous avons vécu un concert aux rythmes et couleurs de l'Espagne. Ce fut un enchantement pour tous de découvrir cette salle magnifique et tous les instruments de l'orchestre. Après ce concert, nous nous sommes promenés à pied, vers la place Stanislas. Il faisait très beau, nous avons pu pique-niquer au parc de la Pépinière et profiter des nombreuses structures de jeux.

Dans l'après-midi, nous nous sommes rendus au Museum – Aquarium où nous avons observé de nombreuses espèces maritimes et nous avons terminé cette belle journée par la visite de la galerie de zoologie.

Tout au long de l'année, nous avons eu la chance de partager plusieurs moments avec les résidents de l'Ehpad « *Villa Spinale* ». Des moments riches en émotions entre deux générations, avec comme lien, la lecture d'albums de jeunesse sur le thème d'Alzheimer. Nous tenions vivement à remercier la municipalité pour sa participation financière. Un grand merci également aux parents qui ont eu la gentillesse de nous accompagner et de permettre le bon déroulement de ces sorties.



CE1
CE2

de Mme Nathalie TILHET

De nombreuses sorties ont encore jalonné cette année scolaire 2023 - 2024.

Nous avons assisté, en novembre, à un concert des **Flying Orkestar** à la Souris Verte qui avait pour but de sensibiliser les enfants aux risques auditifs en les incitant à prendre soin de leurs oreilles.

Le 26 mars, les enfants se sont rendus à Guménil, à l'**Encrier au Champ**, pour vivre la **journée d'un écolier d'il y a un siècle** et découvrir la **vie des abeilles** avec un apiculteur local qui leur a expliqué sa passion pour ces insectes indispensables à la pollinisation des plantes.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons pu participer à une **rencontre sportive USEP en orientation** au château d'Epinal.

Le 24 mai, notre classe et celle de Monsieur Luchier allaient visiter le Mémorial américain de Dinozé pour parer les tombes de drapeaux américains et français à l'occasion de la cérémonie du **Memorial Day**.

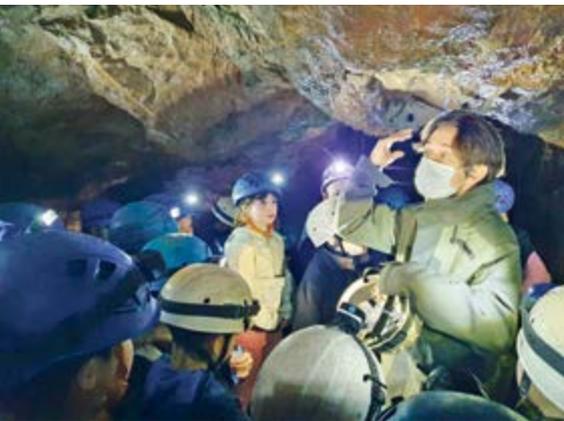
Le 13 juin, toujours en compagnie de leurs camarades du CE2, les élèves découvraient

les mines de cuivre du Thillot. Munis de casques et de lampes, les enfants ont visité des galeries creusées à différentes époques.

Ils ont ainsi pu comprendre l'organisation du chantier minier, voir l'évolution des techniques de percement et observer le matériel de pompage resté en place depuis deux siècles. L'après-midi était consacré à l'étude des seuls mammifères volants, présents dans les mines : les **chauves-souris** dont les enfants ont pu découvrir l'habitat, l'alimentation, l'anatomie...

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les parents qui se rendent disponibles pour nous accompagner et permettre le bon déroulement de ces sorties.





CE2 de M. Hervé LUCHIER

L'année scolaire 2023-2024 a été une année bien riche en sorties pédagogiques pour les **23 élèves** de CE2 de Monsieur Luchier.

Comme chaque année, ils ont pu se rendre aux **JMF** et participer à des **rencontres USEP**, notamment au **château** pour de l'**orientation** en avril.

Les enfants ont pu également replanter de **jeunes plants de pins maritimes** au-dessus de l'école, avec des agents de l'ONF, en décembre 2023.

Au cours du mois de mai, ils ont pratiqué le **volley-ball** lors de séances animées par **Ludwig** du club **CAME**.

Le vendredi 24 mai, les élèves se sont rendus au **Mémorial Américain** afin de pavoiser les tombes pour la cérémonie du **Memorial Day**.

Juin fut un mois bien chargé avec le **spectacle de danse irlandaise** à la **Souris verte** et la pratique de l'**accrobranche** au **Spinaparc** le 7 juin.

Le jeudi 13 juin, direction les **Hautes Mynes du Thillot** avec la classe de CE1 de Madame



Tilhet, pour le voyage de fin d'année. Après la **visite des anciennes galeries** en matinée, les élèves ont ensuite complété le **carnet du mineur** dans le musée et participé à un **atelier sur l'énergie hydraulique** dans l'après-midi.

Un **grand merci aux parents** qui se sont rendus disponibles pour accompagner les enfants lors des sorties, ainsi qu'à la municipalité.





CM1 de Mme Corinne ETIENNEY

La classe a participé aux projets communs des classes de l'école.

Se sont ajoutés :

- **les rencontres USEP** : sensibilisation au handisport, athlétisme, ateliers multisports ;
 - deux spectacles à la Louvière ;
- la participation de la classe aux **animations WATTY** avec des ateliers dédiés aux écogestes, à l'eau, à l'énergie ; certains élèves ont participé au concours proposé dans le cadre des animations en réalisant des maquettes présentant des aménagements possibles de la cour en lien avec les thèmes abordés ;
- **une sortie à l'Eaudici** aux Voivres avec un atelier initiation à l'orientation et un autre sur le thème de l'eau avec la fabrication d'une roue à eau ;
- la participation, en compagnie des CE2, CM1 et CM2, au **projet EAC de la musique celtique à la création** avec la présentation du projet abouti à la Souris Verte ; la classe a créé une danse avec l'intervention de Pascale Manigaud, danseuse chorégraphe.

Un grand merci aux parents et à la municipalité qui ont permis la réalisation de toutes ces activités.



CM1 CM2 de M. Didier HARMAND



Les 23 élèves de la classe de CM1/CM2 ont eu une fin d'année riche en sorties avec, notamment, une journée passée au **Planétarium** où des ateliers sur les saisons et les phases de la lune les attendaient, une sortie à **l'Ardoise Verte** dédiée aux joies du VTT et de l'orientation et enfin, une journée à la **base Roland Naudin** à Bouzey pour des activités nautiques.

Un grand merci aux parents accompagnateurs et à la mairie pour le financement d'une grande partie de ces sorties pédagogiques.





CM2 de Mme Véronique ROY

Le devoir de Mémoire désigne et postule l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'un tel événement ne se reproduise pas.

Comme chaque année, nous sommes allés nous recueillir sur la tombe de notre soldat américain, George MELONAS, mort au combat lors de la libération de Chantraine, Epinal et ses environs en 1945.



Nous avons participé également à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, pendant laquelle les élèves présents ont interprété « La Marseillaise ».

Tous les CM2 ont bénéficié de séances d'apprentissage pour rouler à vélo sur route et en groupe (SRAV) grâce à Robin BUISSARD, éducateur au Cycle Golbéen.



Après quelques essais dans la cour et abords de l'école, nous avons terminé, fin juin, par une sortie sur route en passant par les communes des Forges, Sanchey, pour aboutir à la base Roland NAUDIN de Bouzey où nos « chères têtes blondes » ont pu pratiquer des activités nautiques et s'en sont donné à cœur joie. Un grand merci à tous les adultes présents lors des différentes séances et le jour de la sortie : sans eux, cette belle journée n'aurait pu avoir lieu.



Accompagnés des élèves de Monsieur LUCHIER, Madame ETIENNEY et Monsieur HARMAND, les CM2 ont eu la chance de travailler plusieurs fois avec des membres du groupe des Celtic Tramps, Pierrick et Nick, qui les ont transportés dans leur univers, la musique irlandaise, ainsi que Pascale MANIGAUD, danseuse professionnelle, qui les a aidés à créer des chorégraphies.

Ces séances furent riches en découvertes, en application et implication de la part de tous nos élèves.

Une restitution a eu lieu à la Souris Verte, début juillet 2024 : les enfants étaient devenus, l'espace de quelques instants, de vrais artistes !



 **Art & Fenêtres**



SARL COURTOIS Hervé 34 rue du Général Leclerc 88190 GOLBEY - Tél. 03 29 66 39 08
www.courtois-herve.fr 55 route d'Epinal 88220 HADOL - Tél. 03 29 32 55 82

 **SUEZ**

SUEZ EAU FRANCE
12, rue Léo Valentin
88000 EPINAL
Tél. 0977.408.408

www.toutsurmoneau.fr

Horaires ouverture des bureaux :
Du L au J : 8h30-12h/13h30-17h
Le V : 8h30-12h/13h30-16h30



La vie associative

28 associations sont actuellement en activité sur le territoire communal et nous avons eu le plaisir d'accueillir, en 2024, une nouvelle structure, à savoir *Repair Café Chantraine*. Cette équipe qui a fait ses premiers pas au cours du second semestre, a pour objectif de sensibiliser à l'importance de réparer plutôt que de jeter, en offrant un espace pour réparer des objets du quotidien défectueux. Cette initiative écologique est à saluer comme il se doit. Les associations constituent des espaces de rassemblement d'individus de tous horizons. En effet, elles sont ouvertes à toutes et à tous, sans prérequis en termes de niveaux sociaux. Leur légitimité repose sur l'engagement direct de leurs membres. Il est avéré que ces organismes à but non lucratif, regroupant des personnes volontaires autour d'un projet commun, contribuent activement à une vie locale riche et dynamique. L'énergie associative est effectivement un pilier de la qualité de vie et du lien social dans notre commune. Cette dernière est attractive grâce aux nombreuses et diverses associations qui

sont en son sein, mais également de par l'engagement et la qualité des indispensables bénévoles qui les animent. C'est pourquoi le Maire et le conseil municipal de Chantraine soutiennent activement les associations en leur attribuant des subventions pour leurs projets, en leur mettant à disposition des locaux, et en leur apportant, dans la mesure du possible, un soutien humain et logistique lors des événements d'envergure qu'elles organisent. Continuons à soutenir cette belle vitalité associative et à enrichir la vie de notre commune ! Je tiens à remercier toutes les associations et tous les bénévoles pour leur engagement tout au long de l'année, et vous adresse mes meilleurs vœux pour une excellente année 2025.

Jean-Pascal VALDENNAIRE
Adjoint à la vie associative



Club Pyramide « TAMBOUR MAJOR » de Chantraine

Si vous aimez **jouer avec les mots** de la langue française sans vous « prendre la tête », dans une ambiance sympathique et conviviale, venez nous rejoindre **les lundis après-midi de 13h45 à 16h30** à la Salle des Brosses – 45, rue Jules Ferry à Chantraine. N'hésitez pas à venir faire un essai sans engagement et en toute simplicité.

Pour **tout renseignement**, merci de contacter **Mme Monique MARSOLLIER**, présidente de l'association : moniquemarsollier@orange.fr
06.87.68.29.62

Amis sans frontières Vosges

Amis sans Frontières est une association nationale humanitaire et humaniste avec 50 délégations en France.

A Chantraine, le tricot est notre activité principale. En 2023, neuf cent cinquante tricots ont été distribués dans des associations caritatives et humanitaires :

- pour tous ouvrages : Restos du Cœur, Conférences Saint Vincent de Paul, ZUP
- pour la layette : Direction Vosgienne des Interventions Sociales.

Les **Jardins de Cocagne** et **Accueil Ecoute** reçoivent plus particulièrement écharpes, bonnets et chaussettes.

Toutes les pièces peuvent être confectionnées grâce :
- à la municipalité de Chantraine nous fournissant une salle gratuitement et nous attribuant une subvention,
- aux différents dons de laine,
- à la participation aux différents marchés de Noël,
- et, bien sûr, à toutes les tricoteuses.

Pour nous permettre de continuer,

—> venez nous rejoindre **le mardi de 13h30 à 16h00**

—> ou apportez-nous de la laine à notre local
situé 45, rue Jules Ferry à Chantraine (1^{er} étage)

CONTACT :

Madame VEINANTE (tél. : 09 64 14 47 56)





SCRABBLE

Oscar Robert de chantraine à Aix-les-Bains

C'est au petit matin du 26 octobre 2024, qu'Oscar quitte le cocon familial afin de participer, pour la première fois, au Festival de Scrabble francophone d'Aix-les-Bains, deuxième festival mondial par le nombre de participants derrière Vichy. Oscar, bien qu'étant encore mini-poussin et alors âgé de huit ans, avait survolé la finale du concours scolaire en mai dernier à Paris. Aussi, la fédération française a-t-elle décidé (et c'est une première !) d'inviter un enfant si jeune à son séjour de neuf jours principalement dédié au Scrabble.

1500 participants allaient y concourir selon des motivations diverses mais, comme souvent dans ce jeu, en deçà de leurs espérances initiales.

Après trois journées consacrées au ramassage, passage inhérent et indispensable à tout scrabbleur débutant, Oscar entrain dans le vif du sujet le lundi soir en abordant la première des trois compétitions prévues à son programme : un tournoi classique en cinq rondes réservé aux 9 - 18 ans.

Oscar, avec trois victoires, obtint une prometteuse neuvième place sur vingt concurrents.

Le lendemain et s'étalant sur deux journées, avait lieu la coupe Poussin, constituée de quatre parties préparées à vocabulaire courant en quinze coups.

Sur les soixante coups proposés, Oscar a trouvé plus de 50 % des scores maximaux ce qui en soi est absolument remarquable. Il restera cependant inconsolable en jouant EXITE, latinisme ou anglicisme qui s'écrit toujours sans E. Il s'en souviendra toute sa vie maintenant.

Malgré cette erreur commise par bon nombre d'adultes, il finira à une remarquable cinquième place au classement scratch et surtout premier mini poussin puisque deux autres ne faisant pas partie du séjour, y participaient. Enfin, pour clore ce triptyque en beauté, Oscar participa à l'Open en paires adultes, épreuve aussi relevée que le Championnat de France. C'est à une charmante jeune espoir qu'il fut associé et, fait exceptionnel, avec une moyenne d'une minute trente de réflexion par coup, le duo finit à la 80ème place sur 162 inscrits.

Mais le séjour des jeunes, c'est bien plus que du scrabble. Pour s'en rendre compte, il faut l'avoir vécu. Le premier rituel est l'arrivée à l'hôtel des Alpes, lieu de villégiature attiré et prisé par d'autres fédérations nautiques et hippiques en période estivale. Manu et toute son équipe sont aux petits soins pour nos jeunes champions. Les repas - qu'on retrouve chaque année et qu'on peut citer avant même de les avoir dans l'assiette - se prennent dans le caveau de l'hôtel, ce lieu souterrain où se trouvent baby-foot et autres jeux de société. Les rares moments libres de



la semaine ont été réservés à des Olympiades comprenant notamment frisbee, football et balle au camp, les enfants ayant particulièrement apprécié la matinée bowling.

Et pour occuper les soirées, il y en a eu pour tous les goûts. Afin de jouer tous ensemble, le traditionnel quiz par équipes qui met à contribution les méninges de chacun, un karaoké et, pour les déjà fanatiques, des parties de scrabble. Après tout cela, rien de tel qu'une dernière soirée endiablée pour conclure de la plus belle des manières ce séjour. Le liquide a coulé à flots pendant la soirée et le sous-sol s'est retrouvé envahi, d'abord par le sucre des boissons non alcoolisées renversées au gré du tempo progressif des Lacs du Connemara, par la sueur mais aussi par les premières larmes.

Le dimanche 3 novembre en fin de matinée, les yeux cernés par la fatigue ou la tristesse de se quitter, mais la tête pleine de souvenirs, le retour en train ou en voiture parentale se prépare avec ce sentiment d'avoir vécu une semaine pas comme les autres, celle qu'on a envie de revivre le plus vite possible... même s'il faudra encore attendre une année !!!

Didier WEISSE

*Membre de la Commission Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires
Animateur Scolaire. Fondateur et Président du Club DESVER de
Chantraine (88000)*

Au service de votre santé

Les Pharmaciens



Et parmi eux, le vôtre.
Vous pouvez choisir librement,
il est en permanence à votre service



HUSSON International s.a.
Une robustesse légendaire

ROUTE DE L'EUROPE
B.P. N°1 - 6865 LAPOUTROIE - FRANCE
Tél.: +33 389 47 56 56
FAX : +33 389 47 26 3

www.husson.eu

mail : husson@husson.eu



Club Chante Rainette

En cette année 2024 le club a célébré ses 50 ans :
1974 – 2024

Notre club, créé à l'initiative de Madame Micheline Leclerc le 14 mai 1974, a célébré son cinquantième anniversaire le 14 mai 2024. Belle après-midi récréative pour les 110 adhérents présents qui ont participé, en équipes de 6 à 8, à un quiz dont les nombreuses questions portaient sur la vie du club, sur la ville de Chantraine, sur les Vosges, ...

De nombreux lots ont récompensé les divers vainqueurs.

La formation musicale « Interlude » accompagna cette joyeuse après-midi qui se termina par un goûter gourmand et copieux.

Outre cette journée particulière, les activités, animations, sorties, repas et autres retrouvailles furent nombreuses. « L'album photos » ci-joint en relate l'essentiel.

L'année 2025 s'annonce aussi riche d'événements ; en témoigne le programme ci-après :

Animations, sorties et manifestations prévues en 2025 :

- **Galette des rois** : 16/01/2025
- **Repas de l'amitié** : 05/02/2025
- **Assemblée Générale** : 27/02/2025
- **Repas de printemps** : 25/03/2025
- **Spectacle « Les Grandes Gueules »** : 13/04/2025
- **Concours de belote** : 24/04/2025
- **Repas grenouilles** : 16/05/2025
- **Pique-nique à Girancourt** : 02/07/2025
- **Repas Semaine Bleue** : 10/10/2025
- **Concours de tarot** : 06/11/2025
- **Repas Beaujolais Nouveau** : 20/11/2025
- **Goûter de Noël** : 12/12/2025.

Programme prévisionnel, non exhaustif, auquel viendront s'ajouter :

- quelques repas de l'amitié dont le succès ne se dément pas,
- deux à trois voyages de deux à cinq jours dont les dates seront déterminées selon les propositions des voyagistes,

- et une à deux sorties en demi-journées avec visites et goûter selon opportunités.

A noter, un événement exceptionnel en cette année 2025 et une date à retenir :

Tourné dans nos Vosges à Vagney, le film « **Les grandes gueules** » (Lino Ventura et Bourvil) fêtera ses 60 ans en cette année 2025. **Le 13 avril 2025**, le club des Chante-Rainette organise une projection de ce film à Chantraine à la maison Charles Grandemange. Projection précédée d'un documentaire, d'informations et d'images sur le tournage de ce film culte.

Séance ouverte à tous. Plus de détails et de précisions dans le prochain Chantraine infos.

Assemblée générale :

Le club tiendra son Assemblée Générale ordinaire le jeudi 27 février 2025.

Adhésions :

Fin novembre 2024, le club enregistre plus de 30 adhésions nouvelles depuis le 1er janvier 2024 et retrouve ainsi le nombre d'adhérents qu'il comptait avant les « perturbations » provoquées par le covid.

Contacts pour plus d'informations

sur les activités hebdomadaires, les sorties, les repas, les animations, les voyages ... proposés par le club, ou pour adhérer :

- **Marcel COURRIER** 06 80 05 49 77
- **Nicole REGENT** 06 66 20 67 80
- **Alain COLLIN** 06 83 21 86 49

Animations et activités variées proposées chaque semaine par le club Chante-Rainette

Lundi après-midi	Chant chorale
Mardi matin	Gymnastique
Mardi et vendredi après-midi	Pétanque
Mercredi après-midi	Ping-pong
Jeudi matin	Petite marche d'environ 1 heure
Jeudi après-midi	Jeux de société
Vendredi matin	Marche d'environ 2 heures
Vendredi après-midi	Scrabble duplicate





Club Chante-Rainette : sorties, voyages et repas de l'année 2024

Jeudi 18 Janvier 2024

Galette

Pour la deuxième année, réunion autour de la galette des rois. Après-midi récréative animée par plusieurs magiciens de Vosg' Magic Club qui ont fait le tour des tables avec de nombreux numéros de close-up.



Jeudi 22 Février 2024

Assemblée Générale

Compte tenu des pouvoirs, c'est plus de 60 % des adhérents qui étaient présents ou représentés. Ce fut l'occasion de remercier Francine, Dominique et Claude qui, pendant une quinzaine d'années, ont accueilli et conseillé les lecteurs du club et les Chantrinois à la bibliothèque du club, devenue municipale à compter du 1^{er} janvier 2024.



Mardi 26 Mars 2024

Repas Printemps

Traditionnel repas de printemps, animé musicalement par Christèle.



Jeudi 2 Mai 2024

Repas Asperges

Années impaires : dégustation des cuisses de grenouilles. Années paires : asperges à volonté. Cette année, les asperges, vertes, blanches, chaudes, froides ont été savourées à la maison Grandemange.



Mardi 14 Mai 2024

50 ans du club

107 adhérents se sont retrouvés pour célébrer les 50 ans du club Chante-Rainette. Après-midi ludique : les participants devaient répondre à moultes questions : sur le club, sur Chantraine, sur les Vosges, sur... L'animation musicale a été assurée par le groupe Interlude.



Vendredi 31 Mai 2024

Séjour dans le Jura

Durant trois jours, 25 adhérents découvrent le Jura. Visites des Salines royales d'Arc et Senans, d'une fruitière à comté, d'un atelier artisanal de travail sur corne (dernier atelier de ce type en France), des cascades du Hérisson, de la ville de Saint-Claude...



Vendredi 14 Juin 2024

Ferme-auberge Glasborn et mémorial du Linge

Sortie dans les Vosges : une quarantaine d'adhérents se rendent à la ferme-auberge du Glasborn pour déguster le repas marcaire. L'après-midi fut consacrée à la visite du Mémorial du Linge 1915 : musée et tranchées du Lingekopf.



Lundi 24 Juin 2024

Ferme aquaponique Bouzey

Une cinquantaine d'adhérents ont visité la ferme aquaponique de Bouzey. Une grande découverte, pour tous, de ce mode de culture où les excréments des poissons nourrissent les cultures. La visite s'est terminée par un goûter composé de produits de la ferme et du terroir.



Mardi 25 Juin 2024

Pique-nique à Girancourt

C'est devenu une tradition ; au seuil de l'été, le club organise un pique-nique à l'étang de Martinfontaine, commune de Girancourt. Pique-nique suivi de diverses activités : promenade, jeux de cartes, pétanque,...



Jeudi 5 Septembre 2024

Colline de Sion

Après-midi découverte ou redécouverte commentée par un guide, des divers sites de la colline inspirée de Sion : monument Maurice Barrés, circuit autour du village et visite de la basilique. Cette sortie s'est achevée par un goûter en auberge.



Vendredi 4 Octobre 2024

Repas de Semaine Bleue

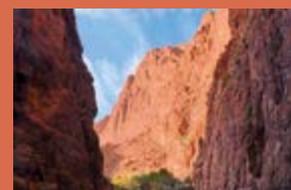
Lancé en 1951, la "Journée des Vieillards" est devenue au début des années 1990 : la "Semaine Bleue". En cette année olympique, le thème était « Bouger ensemble pour entretenir la flamme ». Après avoir chanté, les enfants de l'école Robert Desnos ont fait "bouger" les adhérents en les invitant individuellement sur la piste de danse.



Vendredi 31 Octobre 2024

Séjour au Maroc

Du 31 octobre au 7 novembre, 4^e voyage au Maroc pour une dizaine d'adhérents. De nouvelles découvertes au cours d'un circuit itinérant. Défilé du Tichka, les dunes de sable, studio cinématographique de Ouarzazate, médina de Marrakech, ... Un séjour de découvertes dans la bonne humeur et sous le soleil, 34° à Marrakech.



Jeudi 21 Novembre 2024

Beaujolais Nouveau

La tradition est respectée, le club a célébré le Beaujolais Nouveau à la salle Serpolier de la maison Grandemange. Au rendez-vous : cochonnailles traditionnelles et bien entendu Beaujolais Nouveau !!



Chantraine en Fête

Manifestations de l'année 2024 :

Le 2 mars : organisation de la première « Marche bleue », en association avec la Ligue contre le cancer/Comité des Vosges. Deux parcours de 6 et 12 km en forêt de Chantraine ont été proposés. Participation de 300 personnes.



Le 16 mars : « Soirée Saint Patrick » qui a rencontré le même succès que l'année précédente.



Le 13 juillet : l'association a proposé petite restauration et buvette sur le site de l'Arsenal. Cette année, les feux d'artifice ayant été tirés le même jour que ceux de Golbey et Epinal, le public a été moins nombreux que d'habitude.

Le 15 août : pour la seconde fois, l'association a organisé la « Fête de l'étang ». Une balade de huit kilomètres depuis l'étang, avec un passage au parc de la Louvroie à Golbey et une arrivée sur le parcours photos à Olima, a rassemblé une trentaine de marcheurs, petits et grands.

Certains sont restés ensuite pour profiter du barbecue organisé par l'association. Jeux et détente ont été proposés au cours de l'après-midi.



Le 22 novembre : traditionnelle « Soirée beaujolais nouveau », qui attire toujours autant de personnes.



Merci au public participant à ces diverses manifestations ainsi qu'aux bénévoles et à la mairie contribuant à leur succès.

A noter d'ores et déjà sur les tablettes, les prochains événements 2025 :
Soirée Saint Patrick, le samedi 15 mars.
Marche bleue, le samedi 22 mars.

Le Président,
Jean-Claude GIRARDIN



Vosg' Magic Club

L'activité magie reprend les hostilités !

En effet, depuis septembre, tous les **samedis matin de 10 heures à 12 heures**, le « Vosg' Magic Club » est au rendez-vous à la **salle des Brosses à Chantraine**.

Le groupe est composé de huit magiciens dont une femme, tous désireux de faire progresser les techniques et manipulations en tous genres. Désireux d'ouvrir le cercle, nous proposons également des matinées découverte à celles et ceux qui souhaitent s'imprégner de cette discipline mythique qui permet de voyager, de faire voyager tout public, créant ainsi surprise, étonnement et parfois même agacement. Ce qui est magique au sein de notre association, c'est la méthode d'enseignement employée.

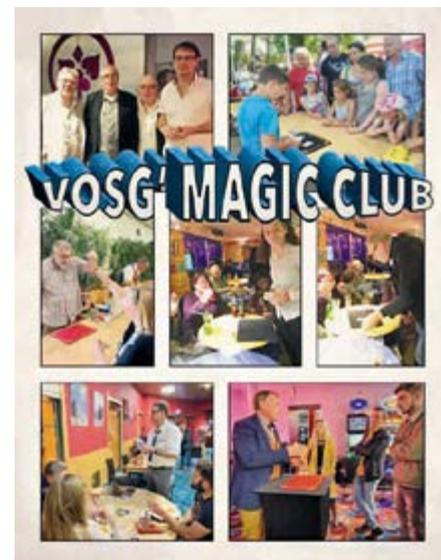
A tour de rôle, nous faisons disparaître notre cape et notre chapeau pour endosser le costume de professeur, pour faire partager de nouvelles découvertes améliorant quelques subtilités telles le détournement d'attention, la finesse de manipulation et le langage qui agrémentent les différents tours.

Magiciens, certes, mais pas devins, riches d'un réseau solide en la matière, nous organisons, trois ou quatre fois par an, des rencontres avec des magiciens professionnels connus et reconnus, permettant ainsi d'enrichir notre passion.

En vue de mettre à contribution notre savoir-faire, nous vous informons que nous serions heureux de répondre présent à toutes les manifestations d'associations chantrainoises.

En résumé, bonne ambiance et bonne humeur, lesquelles ne pourraient exister sans le précieux concours de la municipalité qui nous met à disposition la salle des Brosses. Un grand merci.

Magiquement à chacun d'entre vous.



Tea Patch



Le Patchwork c'est quoi ?

Utiliser ses chutes de tissus ? Les découper, les coudre ?

C'est, en fait, l'art d'assembler des pièces de tissus de formes différentes pour créer un motif harmonieux en dimensions et en couleurs variées et, pourquoi pas, en 3 D.

Il peut être utilisé pour confectionner des courtepointes ou quilts, mais aussi des sacs, tentures murales, housses de coussins, vêtements, nappes, ...

La couleur est très importante en patchwork et nécessite, comme pour l'art pictural, une recherche attentive.

« Apprentissage des techniques, attrait des couleurs, apprendre à coudre droit, ... je suis passionnée, je viens par tous les temps partager ce moment convivial » confie une adhérente.

Patience et détente sont au programme, ambiance bon enfant et papotage sont de mise. Nous en profitons pour partager nos « trucs » et astuces, nos réussites et difficultés.

Que vous soyez débutantes ou expertes, vous trouverez dans le patchwork un espace d'expression, d'apprentissage et de partage.

Laissez libre cours à votre inventivité ! Osez expérimenter et surtout prenez plaisir à créer ensemble !

CONTACTS :

M^{me} Chantal COUSIN
cousin_chantal@yahoo.fr
06 31 98 66 28

M^{me} Marie-Christine HAUVILLER
06 73 07 63 96



REPAIR CAFÉ CHANTRAINE

Jeter ? Pas question !

Mars 2024, une nouvelle association naît à Chantraine : **REPAIR CAFÉ CHANTRAINE** dont les principaux objectifs sont de :

- **Contribuer** à faire évoluer les comportements « ne plus jeter mais réparer » et transmettre un savoir-faire en apprenant aux participants de diagnostiquer leur matériel défectueux,
- **Prolonger** la durée de vie des produits en sensibilisant la population à la préservation des ressources,
- **Développer** du lien social sur la commune en favorisant la coopération et la solidarité,
- **Participer** à la réduction des déchets.

Le « Repair Café » est le lieu où l'on répare ensemble petits appareils électriques, petits objets en bois, livres, vêtements, avec l'aide de bénévoles experts disposant de compétences pour diagnostiquer, transmettre leur savoir-faire et passer à l'action dans un cadre convivial.

A chaque rencontre, sont proposées de petites animations autour du jardinage, du réemploi, du faire soi-même. Un bar, où sont proposés café et pâtisseries, attend les visiteurs pour des pauses conviviales.

Les samedi 14 septembre et mercredi 13 novembre se sont déroulés dans la bonne humeur et sur le lieu attiré, à savoir à la Maison Charles Grandemange, les premiers ateliers de réparation collaborative.

Première grande satisfaction ressentie après ces deux premières manifestations : la contribution importante à la réduction des déchets avec plus de 155 kg de matériel détournés des déchèteries. Plus de 130 citoyens au total ont participé à ces initiatives en septembre et novembre pour 89 appareils apportés. Nombreux sont ceux qui ont pu repartir avec leur objet réparé ou diagnostiqué réparable si acquisition de pièces neuves. Bien évidemment, les bénévoles réparateurs n'ont pas chômé. Un grand merci à tous les intervenants.

Important aussi le rôle de celles et ceux qui ont permis à chaque visiteur d'attendre son tour dans une atmosphère agréable de convivialité et de partage. Merci donc aux personnes de l'accueil, aux membres du groupe de musique et aux volontaires ayant mené des animations créatives pour petits et grands, ou servi les hôtes d'un jour, que ce soit à l'espace restauration ou au coin lecture.

Les membres de Repair Café Chantraine remercient également la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'accompagnement du projet et le prêt de l'exposition sur le réemploi « Matière Grise ».

Merci au Xylob de nous avoir confié gratuitement les jeux en bois qui ont fait sensation, à la commune de Chantraine pour son indéfectible soutien et bien évidemment aux Chantrainois et voisins de la commune pour leur visite, leur confiance.

D'autres évènements suivront en 2025. Alors, conservez vos objets « hors service » ; ils créeront de l'animation dans ce nouveau cadre de rencontre et pourront sans doute bénéficier d'une seconde vie !

L'équipe REPAIR CAFÉ CHANTRAINE

**REPAIR
CAFÉ** CHANTRAINE





Association des Anciens Combattants de Chantraine et environs

On avait dû perdre la mémoire !!!!!... En effet, depuis un certain temps, on découvre soudainement que le devoir de mémoire devient une nécessité réelle dans la vie d'aujourd'hui, notamment en ce qui concerne les jeunes générations à qui le relais du souvenir doit être impérativement et continuellement passé. Mieux vaut tard que jamais...

Perpétuer la mémoire d'événements tragiques, c'est très bien puisque cela nous aide à réfléchir et à construire l'avenir de manière à éviter de faire les mêmes erreurs.

Cette année, furent fêtés, partout en France, les 80 ans de la libération de 1944. La municipalité de Chantraine a organisé une très belle cérémonie qui a eu lieu le lundi 23 septembre et qui a réuni un très grand nombre de personnes. A l'issue du rassemblement, le public a pu apprécier, à la Maison Charles Grandemange, une imposante et enrichissante exposition portant sur la libération de la ville.

Notre association compte 32 adhérentes et adhérents.

En 2024, nous avons perdu trois des nôtres. Nous renouvelons nos condoléances attristées aux familles endeuillées.

Malgré nos effectifs restreints, nous participons, tout au long de l'année, aux cérémonies du souvenir : le 8 mai pour la commémoration de la Victoire de 1945, le 11 novembre pour la célébration de l'Armistice de 1918, sans oublier, au mois de septembre, l'anniversaire de la libération de Chantraine.

Nos activités ludiques sont reconduites chaque année et sont l'occasion de tous nous retrouver dans la bonne humeur et de passer d'excellents moments afin de rompre la monotonie ou la solitude de chacun. Un grand merci à la municipalité pour son soutien moral et financier.

Le président et son comité sont heureux de présenter, pour l'année 2025, leurs vœux les plus sincères de joie, de bonheur et surtout de bonne santé à tous ses adhérents ainsi qu'aux Chantrainoises et Chantrainois.

Le Président,
Maurice PREVOT

Compagnie « Les Compères »



Suite à la crise du Covid, la compagnie théâtrale « Pêle-Mêle Compagnie » de chantraine a été contrainte de se dissoudre.

Deux acteurs issus de cette troupe ont finalement décidé de créer une nouvelle compagnie sous le nom « LES COMPÈRES ».

Ainsi, **Alain DUVAL** et **Stéphane ZABORNY** se sont remis à la recherche d'une nouvelle pièce à présenter au public.

Le choix s'est porté sur un texte de Jean-Pierre MARTINEZ : « **Pile ou Face** », une comédie pour deux personnages masculins. Vincent et Antoine sont deux comédiens, autrefois amis, qui ne se sont pas vus depuis des années. Au fil du temps, leur amitié s'est muée en une rivalité à la fois professionnelle et amoureuse. L'un a donné rendez-vous à l'autre sur la scène d'un théâtre pour renouer avec le fil de cette amitié qui s'en est allée avec leur jeunesse. Cette tentative de réconciliation tournera au règlement de comptes, avant de déboucher peut-être sur un projet inattendu.

Cette pièce sera présentée au public à la Maison Charles Grandemange à Chantraine, **le samedi 11 janvier 2025 à 20 h 30**.

Entrée **8 €**.

Renseignements au **06 43 98 23 27**



Ranaventure, jumelage



Depuis l'officialisation du jumelage de nos deux villes homonymes en 2007, nous recevons ou nous nous rendons en Italie alternativement une année sur deux.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir nos jumeaux et nous leur avons proposé un programme dense et varié.

Ainsi, après la visite du planétarium **le vendredi 11 octobre**, nous sommes allés à la *Maison de la Mirabelle* à Rozelieures, avant de découvrir *les jardins éphémères de la Place Stanislas*.



Samedi,

nous avons visité le *Haut-Fer de Mandray* avant de découvrir les subtils parfums et valeurs gustatives des bonbons de la Confiserie des Hautes Vosges.



Enfin, dimanche,

après un sympathique apéritif offert par Monsieur le Maire en fin de matinée, ils ont pu déguster sanglier (donné par un généreux chasseur) et toffailles cuisinés par Maître Fred, avant de repartir le ventre bien plein vers leur Piémont natal.



BÂTIMENTS INDUSTRIELS

BÂTIMENTS PUBLICS

LOGEMENTS COLLECTIFS

RÉNOVATION RÉHABILITATION

GÉNIE CIVIL

BÂTIMENTS COMMERCIAUX

PIERRE B.
CONSTRUCTION & GROS ŒUVRE

www.pierreb-construction.fr

13, rue des Chaudronniers
88190 Golbey
Tél. 03 29 31 56 32
Fax : 03 29 39 47 73
ncolin@saspierreb.fr



A l'heure du sport

2024 a été incontestablement une année exceptionnelle sur le plan sportif, avec des événements d'envergure qui ont marqué les scènes nationale et internationale.

Le plus grand événement de l'année écoulée a été bien évidemment le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Les cinq anneaux entremêlés et de couleurs différentes ne s'étaient pas ancrés dans le sol de la capitale française en période estivale depuis cent ans ! Les yeux du monde entier se sont tournés vers Paris et les différents sites d'accueil aménagés à cet effet. Ce fut l'occasion de voir des athlètes du monde entier s'affronter dans trente-deux disciplines sachant que des podiums ont été installés pour quatre nouveaux sports : le surf, le skateboard, le breakdance et l'escalade. Ce retour des J.O. en France, qui a rassemblé près de 10 500 athlètes représentant au total 206 nations, est historique.

Très belle année également pour la communauté locale ! En effet, l'engouement pour le sport s'est traduit par une augmentation significative du nombre d'adhérents, ce qui témoigne de l'investissement des Chantrinois dans la vie sportive locale. De plus, lors de la cérémonie de remise des Chan'Trophées 2024, plusieurs athlètes de la commune ont été récompensés pour leurs remarquables performances, réalisées non seulement au niveau local mais aussi lors de compétitions départementales, régionales voire nationales. Les événements organisés sur le territoire communal ont contribué à renforcer cet esprit sportif. Parmi ceux-ci, on retrouve la **Coupe de Chantraine** (judo), le **Trail des Brosses** et les **randonnées VTT**, des épreuves qui, en ayant attiré de nombreux participants et spectateurs, ont fait rayonner la commune.



Manifestations sportives à suivre en 2025 :

Courant mai : Journée du vélo, circuit VTT pour enfants et familles, randonnée VTT.

Courant juin : Randonnée VTT - départ de l'étang de Chantraine

Septembre : Cross des écoles

Novembre : le 16^e Trail des Brosses

Toute personne désirant s'impliquer dans l'organisation de manifestations sportives est la bienvenue. Merci de prendre contact avec les services de la mairie.

L'Adjoint à la vie associative et aux sports, Jean-Pascal VALDENAIRE

Association Sports Multiples ASM

La belle envolée...

L'association A.S.M., figure emblématique du tissu associatif chantrinois depuis plus de 30 ans, a souhaité revisiter, lors de la saison précédente, le format de ses cours.

En effet, elle a choisi d'étendre ses plages horaires en adjoignant à l'heure du cours principal, qui consiste en du cardio-training, tabata, renforcement musculaire, une demi-heure de relaxation via le stretching notamment.

Cette formule a conquis les fidèles adhérents et en a séduits de nouveaux...

Bien évidemment, la qualité des cours dispensés dans une ambiance joyeuse, dynamique et conviviale, par le coach sportif professionnel Thomas, a forgé le succès de l'association.

Dans ce contexte, de septembre à juin, les activités sont proposées chaque lundi, à la Maison Grandemange, **durant 1h30, soit de 18h15 à 19h45** (en période de petites vacances scolaires également).

La pratique d'une activité sportive apporte bienfaits à votre corps mais aussi à votre moral. Au-delà de vous maintenir en forme, cela procure une grande sensation de bien-être.

Il est donc toujours temps de nous rejoindre. Laissez-vous tenter et venez partager avec nous ces moments autant sportifs que plaisants. Si vous hésitez, nous vous invitons à une séance de découverte !

Espérant vous rencontrer prochainement, l'équipe de l'A.S.M. vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour tous renseignements :

Sandrine HINGRAY
06 01 88 02 54



Le club "ALL DANCES"

Nous sommes le club ALL DANCES proposant des cours de danse sur Hadol, Chantraine et Uxegney du lundi au samedi (en loisir ou compétition) : rock 'n'roll, rock acrobatique, danse moderne, danses de salon, danses en ligne, hip hop, break dance, zumba, ...

Nos cours sont ouverts aux personnes ayant atteint l'âge de 4 ans (seule limite d'âge). A ce jour, nous comptons entre 200 et 300 adhérents.

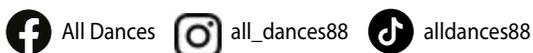
Au cours de l'année, les adhérents ont la possibilité de participer aux divers événements du secteur spinalien. Notre club organise également de nombreuses manifestations tout au long de la saison, notamment :

- **Stages de danse** avec des personnalités publiques ou les coaches du club
- **Open Class** organisés et réalisés par les coaches du club sur chaque style de danse
- **Gala de Noël le 15 décembre 2024** au gymnase de Hadol
- **Compétition** avec notre équipe de compétiteurs **le 22 mars 2025** au Gymnase de Hadol
- **Gala de fin d'année le 21 juin 2025** à la Rotonde de Thaon-les-Vosges.

Pour plus de renseignements

☎ 06 14 89 45 99

✉ alldancesclub@gmail.com



CHANTRAINE - Salle Grandemange
SALLE 1 SALLE 2

Mardi

18h - 19h	Rock - débutant/confirmé	
19h - 20h30	Rock sauté Compétition	Rock acrobatique
20h30 - 22h	Danse de salon adultes	

Vendredi

20h30 - 22h30	Rock acrobatique
---------------	------------------

Samedi

10h - 11h	Eveil à la danse 4/6 ans	Danse moderne 7/12 ans	FDO de 10h à 12 h
11h - 12h	Hip Hop enfants/ados		
12h - 13h	PomPoms Girls avancées	PomPoms Girls débutants/ confirmés	
13h - 14h	Danse contemporaine confirmée		
14h - 15h	Formation FFA compétition	Formation FFA compétition	
15h - 16h	WCS/Boogie Enfants/adultes		
16h - 18h	Rock acrobatique	Rock ado	

STUDIO PARENTHÈSE

Une remise de chèque à l'association France Alzheimer

Le samedi 28 septembre 2024, à 19h30, à la salle Micheline Leclerc de l'espace Grandemange de Chantraine, s'est tenue la cérémonie officielle de remise de chèque à l'**association France Alzheimer**.

Cette réception conviviale faisait suite au loto organisé le 22 juin dernier à la Salle François Serpolier par Charlotte, Eléa et Mélissa, trois jeunes étudiantes membres du bureau Parenthese.

Évènement ayant réuni 200 personnes, ce loto a marqué les esprits de par sa réussite et surtout sa cause : soutenir la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Avec près de 2400 euros récoltés, les trois jeunes filles ont souhaité reverser l'entièreté des bénéfices à l'association France Alzheimer 88.

L'engagement de la jeunesse, la solidarité locale et la présence d'élus de Chantraine et d'Epinal soulignent un échange intergénérationnel riche en générosité et en sincérité.



Saluons Charlotte, Eléa et Mélissa du Studio Parenthese qui ont œuvré pour cette noble cause.

C'est l'occasion de rappeler que les belles actions peuvent être soutenues par une population jeune et engagée.

Mathilde RALAMBOMIADANA
Fondatrice du Studio Parenthese



Raid Team Organisation Olima RT20

L'association RT20, fondée en 2006 à Chantraine, a célébré son dix-huitième anniversaire en grande pompe avec la 15^e édition du Trail des Brosses (TDB), un événement sportif majeur qui attire, chaque année, des coureurs de toute la région Grand Est.

Initialement constituée d'amis passionnés de sport (course à pied, course en montagne, vélo de route ou VTT), RT20 s'est rapidement imposée comme une actrice majeure de l'organisation de courses et événements sportifs dans les contrées de l'Est de la France.

Le **Trail des Brosses** est l'une des plus grandes courses du département et de la région, attirant, chaque année, plusieurs milliers de compétiteurs.

Cette édition, qui s'est déroulée les 9 et 10 novembre, a rassemblé plus de **3 000 participants**, qui se sont lancés sur **cinq parcours variés** (distances allant de **6 à 50 km**), chacun offrant un dénivelé impressionnant et des défis techniques pour les coureurs. Le parcours le

plus long, de 50 km, propose un dénivelé positif compris entre 250 mètres et 1 300 mètres et inclut des montées vertigineuses avec des pentes supérieures à 25 %.

L'événement a été accueilli sur le site stratégique de la **carrière du centre équestre de Chantraine**, un lieu idéal pour la pratique du trail, qui permet de recevoir les coureurs dans d'excellentes conditions. L'organisation du village départ et arrivée, telle qu'elle a été entreprise, a contribué à l'ambiance conviviale et dynamique qui caractérise l'événement.

Le samedi 9 novembre, RT20 a également lancé la saison du TDB 2024 avec trois courses pour enfants, suivies de la célèbre course **l'Obscure**, qui a connu un grand succès.

L'événement n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles. Ce sont 120 personnes, dont de nombreux Chantrainois, qui ont œuvré pour assurer le bon déroulement des courses. Grâce à leur enthousiasme et à leur énergie qui génèrent une organisation

de qualité et un esprit de camaraderie sans faille, RT20 est devenue une référence dans la région.

Jean Pascal Valdenaire, responsable du *Trail des Brosses*, a exprimé sa gratitude envers les habitants de Chantraine et les bénévoles pour leur engagement. Chaque année, de nouvelles bonnes volontés se joignent à l'équipe, renforçant ainsi l'esprit de solidarité qui fait la force de l'association.

L'édition 2024 du Trail des Brosses a été particulièrement marquante et a représenté un nouvel et remarquable accomplissement pour RT20. Cette épreuve nature organisée sur le territoire chantrainois pour petits et grands, confirme sa place parmi les événements sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Épinal les plus attendus.

Jean-Pascal VALDENAIRE
06 80 16 76 14



L'Association Spinalienne de Gymnastique Volontaire

Affiliée à la **Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire**, engagée depuis 25 ans pour le sport santé (1^{ère} fédération non compétitive de France), l'association est présente sur trois communes : Chantraine, Épinal et Chavelot.

L'objectif est de proposer à tous les publics une activité physique de loisir qui améliore

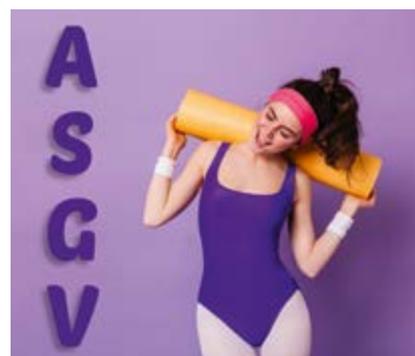
le bien-être corporel, psychologique et social, tout en préservant l'aspect ludique. Les séances de sport santé, à la fois collectives et conviviales, renforcent le lien social. Alors n'attendez plus ! Rejoignez-nous !

Avec ses deux formules, vous avez accès à 41 créneaux hebdomadaires avec 47 heures d'animation sportive pour une saison de 34 semaines (hors vacances scolaires).

Sur la commune de Chantraine, sont proposés :

- Musculation, FAC, cardio, stretching et gym douce : les lundis 18h30, mercredis 18h45 et vendredis 18h30 à la Maison Grandemange,
- Marche nordique : les mercredis 17h15 et jeudis 18h00 à Beau Désir.

Les activités de plein air, se déroulant en forêt, sont susceptibles de changer de lieu au cours de la saison : toutes ces informations sont consultables sur notre site internet www.asgv88.fr



Tarifs :

- **Pack 1 à 165 €** : accès à tous les cours du programme,
- **Pack 2 à 135 €** : accès à 1 cours hebdomadaire au choix + accès rando le mardi, gym oxygène les mercredis et samedis matin et renforcement musculaire le mercredi soir,
- **Demi-saison Pack 1 à 96 €** (à partir du 6 janvier 2025),
- **Demi-saison Pack 2 à 81 €** (à partir du 6 janvier 2025).

Pour tous renseignements :

- **Permanence téléphonique** les mercredis matin de 9h à 12h au **03 29 82 98 30**.
- Par **mail** à asgv.epinal@gmail.com
- Sur notre **site internet**, onglet contact : <https://www.asgv88.fr>

Scannez le QR code
pour afficher
le programme complet



Judo Club de Chantraine

Pour le Judo Club de Chantraine, la rentrée 2024-2025 marque une nouvelle dynamique avec un total de 115 inscrits et un nouveau bureau !

Ce chiffre témoigne de l'enthousiasme et de l'engagement de nos membres.

Il est constaté une répartition équilibrée dans les différentes catégories d'âge et disciplines.



Détail des effectifs par catégorie :

- **Baby Judo (3-5 ans) :** 15 inscrits. Les plus jeunes découvrent les bases du judo à travers des exercices ludiques. Le Baby Judo permet aux enfants de développer leur motricité, de prendre confiance en eux et de commencer à appréhender les valeurs du sport.
- **Mini poussins et poussins :** 38 inscrits.
- **Benjamins/ Minimes :** 19 inscrits.
- **Cadets/Juniors/Vétérans/Séniors :** 18 inscrits.
- **Taïso :** 25 inscrits. Le Taïso est particulièrement apprécié pour ses bienfaits sur la santé physique et mentale. Accessible à tous, il permet de se maintenir en forme dans une ambiance conviviale et sans recherche de performance, ce qui en fait une activité idéale pour ceux qui cherchent une alternative douce et sécurisée au judo.

HORAIRES POUR LA SAISON 2024-2025

Mardi

17h15 > 18h15	JUDO de 6 à 8 ans
18h30 > 19h45	JUDO de 9 à 12 ans
20h00 > 21h30	JUDO + de 12 ans et Adultes

Mercredi

14h30 > 15h30	JUDO de 6 à 8 ans
15h45 > 17h00	JUDO de 9 à 12 ans
17h15 > 18h15	BABY JUDO (4 et 5 ans)
18h30 > 19h30	TAÏSO + de 12 ans

Vendredi

19h00 > 20h00	TAÏSO + de 12 ans
20h00 > 21h30	JUDO + de 12 ans et Adultes

Il est à noter que le Judo Club participe à de nombreux instants conviviaux : Téléthon, présence du père Noel pour les baby judo, séance parents/enfants, kimono rose, ...

Sans compter que le club organisera, au cours du printemps 2025, le stage pour les 6/12 ans ainsi que la coupe de Chantraine.



Le centre équestre "Equ'Crin d'Olima"

Un club équestre hors du commun !



Au cœur de la forêt de Chantraine dans les Vosges.
Venez partager une expérience unique et enrichissante.



Balade à poney circuit pédagogique
+ visite des écuries et mini ferme
—> les mercredis ou samedis après-midi



Fête ton anniversaire à L'EQU'CRIN D'OLIMA
avec tes copains et les poneys
—> les mercredis ou samedis après-midi



Photo'lima
parcours photographique à ciel ouvert Par Yann Arthus-Bertrand
"Le cheval et l'homme" Circuits pédestres
—> Visible à l'année

INFOS ADMINISTRATIVES



SERVICES MAIRIE/AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les services de la Mairie, Carte Nationale d'Identité/Passeport et l'Agence Postale Communale, se situent au **7 impasse Payonne à Chantraine**.

Vous pouvez joindre :

- la Mairie par téléphone au **03.29.69.19.19** ou par mail : **contact@mairie-chantraine.fr**
- le service Carte Nationale d'Identité/Passeport par téléphone au **03.29.69.19.20** ou par mail : **apc2@outlook.fr**
- le service de l'Agence Postale Communale uniquement par mail : **ap.chantraine@laposte.fr**

Pour le retrait des lettres recommandées et/ou colis par procuration, le destinataire doit compléter l'avis de passage au verso. Le mandataire doit venir récupérer le recommandé avec l'avis de passage dûment complété et signé par le mandant, sa pièce d'identité originale et celle du mandant.

Nous n'acceptons pas les photos et scans des avis de passage.

Pour faciliter vos démarches, pensez à la procuration permanente sur le site de laposte.fr.

Pour toute réclamation concernant le Service Postal courriers contactez le : 3631.

Pour toute demande concernant le service financier composez le 3639.

Depuis le 1er janvier 2025, le tarif de la lettre verte pour les envois du quotidien, qui était de 1,29 € en 2024, s'élève à 1,39 €.

Pour tout envoi hors Union Européenne merci d'établir la déclaration en douane (CN23) sur le site de la Poste avant de vous rendre dans notre agence postale.

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale au public

LUNDI : de 9 h à 12 h – de 14 h à 17 h

MARDI : de 10 h à 12 h – de 14 h à 17 h

JEUDI : de 10 h à 12 h – de 14 h à 17 h

VENDREDI : de 10 h à 12 h – de 14 h à 17 h

SAMEDI : FERMÉ



Le MERCREDI :

L'Agence Postale Communale est ouverte **uniquement le matin de 10 h à 12 h.**

Le service Mairie est ouvert **l'après-midi de 14 h à 17 h.**

Horaires d'ouverture du Service Carte Nationale d'Identité/Passeport

LUNDI : de 13 h à 17 h 45

DU MARDI AU VENDREDI : de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h 45

SAMEDI : FERMÉ

Pour établir vos pièces d'identité, il vous est demandé de réaliser une pré-demande sur le site de l'ANTS : **https://ants.gouv.fr**. Cette pré-demande est gratuite.

Attention aux sites frauduleux ! Il est à retenir, notamment, que le montant du timbre fiscal a été fixé ainsi :

- passeport personne majeure : 86 €,
- passeport personne mineure : 17 € (- de 15 ans) et 42 € (+ de 15 ans),
- perte de carte d'identité : 25 €.

Vous trouverez la marche à suivre sur le site de la mairie : <https://www.mairie-chantraine.fr> (onglet démarches administratives).

Tous les dépôts de dossier de demande de passeport et/ou de demande de carte d'identité se font **uniquement sur rendez-vous. La présence du demandeur est obligatoire. Tout dossier incomplet sera refusé.**

Modalités de remise de votre titre d'identité

- A réception du sms, merci de contacter le service au **03.29.69.19.20**
- **SEUL** le titulaire peut retirer sa pièce d'identité (les personnes mineures de plus de 12 ans et les majeurs). Aucune dérogation ne sera acceptée.
- Le titre d'identité doit être **retiré dans les deux mois et demi** de sa mise à disposition. Passé ce délai, il est **détruit**.

Si votre CNI a été délivrée à partir du 1^{er} janvier 2014, la prolongation de 5 ans est automatique (décret 2013-1188 du 18 décembre 2013).

Attention la prolongation ne concerne pas les titres d'identité établis pour les personnes mineures.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

Une permanence (sans rendez-vous) est ouverte tous les mardis après-midi, de 14 h à 17 h, en mairie de Chantraine, pour vous aider dans vos démarches administratives.

LES ACTES D'ETAT CIVIL

Les **extraits d'actes de naissance et de mariage** sont délivrés gratuitement **mais uniquement par la mairie du lieu de l'évènement**.

Vous pouvez également faire votre demande sur le site internet de la mairie : www.mairie-chantraine.fr (rubrique « **démarches** ») ou via le site www.service-public.fr.

Les **extraits d'actes de décès** peuvent être établis, toujours à titre gratuit, par la **mairie du lieu de décès mais aussi par celle du domicile de la personne décédée (transcription de décès)**.

Pour les français nés ou mariés à l'étranger, les actes d'état civil doivent être demandés auprès du **Ministère des Affaires Etrangères, Service Central de l'Etat Civil – 11, rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 09**.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent. Pour faire enregistrer le PACS, les partenaires doivent remplir certaines conditions.

La liste des pièces à fournir est à **retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie**.

Les CERFA de déclaration conjointe de PACS et la convention « type » sont à **télécharger** sur le site service-public.fr ou sur celui de la mairie (onglet « **démarches** »). Les partenaires peuvent également rédiger leur convention (exemple sur le site de la mairie).

L'enregistrement du PACS se fait uniquement sur rendez-vous après dépôt du dossier complet en mairie.

Pour toute **demande de dissolution conjointe ou de modification de PACS**, les partenaires doivent se rendre à la mairie d'enregistrement du PACS afin de retirer le formulaire ou le télécharger sur le site service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN (ou recensement militaire)

Chaque jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser. C'est une démarche obligatoire qui lui permet d'obtenir son **attestation de recensement** et d'être **convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Si vous n'avez pas réalisé cette formalité, vous pouvez toujours régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Démarche : se rendre à la mairie de votre lieu de domicile pour compléter le formulaire administratif, muni de votre pièce d'identité et du livret de famille. Si vous êtes mineur(e), l'un de vos parents peut le faire à votre place et en votre absence.

Suite à votre inscription, il vous sera remis, en mairie, une attestation (attention à bien la conserver car **aucun duplicata** ne vous sera délivré en cas de perte) qui est indispensable pour se présenter aux examens (baccalauréat, permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.

ELECTIONS

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont procédé aux formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

Conditions pour être inscrit sur une liste électorale

La qualité d'électeur

- avoir 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin (majorité entre les 2 tours : possibilité de voter),
- être de nationalité française (les personnes devenues françaises après 2018 sont inscrites automatiquement sur les listes électorales),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- à la mairie de la commune ou vous êtes domicilié(e),
- à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti(e) aux impôts depuis au moins 2 ans sans interruption lors de votre demande d'inscription,
- à la mairie de la commune de résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois à la date du dépôt de la demande d'inscription sur la liste électorale,
- à la mairie de la commune où vous êtes assujetti(e) à résidence obligatoire des fonctionnaires.

Comment s'inscrire ?

Modalités :

- en se rendant à la mairie muni(e) des pièces justificatives,
- soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr (ne pas oublier de scanner les pièces justificatives),
- soit par le biais de l'adresse électronique de la mairie : contact@mairie-chantraine.fr (ne pas oublier de joindre les pièces justificatives demandées).

Pièces à fournir

- Formulaire cerfa 12669*02 de demande d'inscription,
- Pièce d'identité prouvant la nationalité : CNI/Passeport (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande),
- Justificatif de domicile établi au nom de la personne faisant la demande.

La liste complète des pièces justificatives est disponible sur le site de la mairie dans l'onglet démarches > **Elections**.

Quand s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année, hormis les années de scrutin au cours desquelles les demandes doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour.



En cas de déménagement dans une autre rue de la commune, merci de bien vouloir en informer la mairie en apportant un document justifiant la nouvelle adresse. Il se peut que ledit déménagement engendre un changement de bureau de vote et nécessite, par conséquent, l'édition d'une nouvelle carte d'électeur/électrice au prochain scrutin.

Nous invitons toutes les Chantrainoises et tous les Chantrainois à vérifier leur inscription sur la liste électorale en contactant l'accueil par téléphone au **03.29.69.19.19** ou par mail : g.jeanmaire@mairie-chantraine.fr. Cela permettra également la mise à jour de leur fiche informatisée (notamment coordonnées téléphoniques et/ou adresse mail).



PASS COMMUNAUTAIRE

Le pass communautaire est gratuit, individuel (un pass par membre de la famille) et valable 2 ans à partir de la date de délivrance. Il est remis à tous les habitants (adultes et enfants) des 78 communes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour les activités sportives et culturelles de la CAE (piscine, patinoire, BMI, Base Natur'o, ...).

Le flyer est téléchargeable sur le site internet de la CAE agгло-epinal.fr/vivre-et-habiter/pass-communautaire/.

Pour disposer du pass communautaire, il suffit de se rendre à la mairie de la commune de résidence muni des pièces suivantes :

- une photo d'identité,
- la carte d'identité ou le permis de conduire pour les adultes,
- le livret de famille pour les enfants et les étudiants de moins de 25 ans,
- la taxe d'habitation ou la taxe foncière (de la résidence principale en cours de validité),
- si nouvel habitant : le bail ou l'acte authentique d'achat de l'habitation,
- la carte étudiant pour les moins de 25 ans.

TAXE DE SEJOUR

La loi oblige toute personne ouvrant un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes à se déclarer en mairie et auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal en complétant les formulaires ci-dessous :

- **meublé de tourisme** : CERFA 14004*04
- **chambre d'hôtes** : CERFA 13566*03



RAPPELS DE BONNE CONDUITE EN SOCIÉTÉ

Poubelles

Les poubelles doivent être déposées le jour même de la collecte, peu de temps avant le ramassage.

Il est en effet important d'éviter que les sacs soient éventrés par les animaux.

Les sacs à ordures doivent être retirés des trottoirs le plus rapidement possible après le passage des agents de propreté urbaine, afin d'éviter toute gêne et pour des raisons esthétiques et d'hygiène.

Petit rappel - Ramassage des déchets :

- **les sacs jaunes et bacs de tri** : déposés le **mercredi soir** pour une collecte le jeudi matin à partir de 5 h ;
- **les ordures ménagères** : depuis le 7 octobre dernier, la fréquence de passage du véhicule du SICOVAD a changé. Le ramassage se fait toutes les deux semaines, les bacs devant être déposés **le jeudi avant 18 h** pour une collecte **le jeudi en soirée**. Quelques points très spécifiques restent en fréquence hebdomadaire (quelques collectifs où il n'est pas possible de stocker plus de bacs qu'actuellement) ou 2 fois par semaine (**impasse Payonne pour le groupe Ellen**).

Pour connaître les semaines de collecte vous pouvez **télécharger l'application « Mon Tri »**.

Pour toute réclamation (problème de collecte, ...) ou demande de conteneur poubelle ordures ménagères (bac volé, endommagé), merci de vous rapprocher des services du SICOVAD par téléphone au 03 29 31 33 75.

LE SICOVAD NE DISTRIBUE PAS DE BAC JAUNE POUR LE TRI DES EMBALLAGES.

Les sacs jaunes sont disponibles **en dépannage** en mairie et ce, gratuitement (**1 rouleau par foyer**), à la **déchetterie de la commune de Les Forges** ou directement au **SICOVAD** (4 allée Saint-Arnould – 88 000 EPINAL).

Trottoirs & caniveaux

Il est rappelé à chaque riverain de maintenir en état de propreté le trottoir devant son domicile (nettoyage, désherbage, ...).

Stationnement

Est-il nécessaire de rappeler que les trottoirs sont destinés aux piétons et non aux véhicules ?

Le stationnement sur les trottoirs est effectivement interdit en dehors des emplacements réservés et, à plus forte raison, la circulation sur les trottoirs.

Déneigement

Pour une raison de sécurité et de civisme, n'oubliez pas de déneiger et dégeler vos trottoirs et d'apporter votre aide indispensable aux personnes âgées. C'est l'occasion de marquer votre solidarité de voisinage.

Animaux : Chiens/Chats

Un décret rendra le défaut d'identification des chats sanctionnable par la loi, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. **Le nouveau décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020 portant diverses mesures relatives au bien-être des animaux d'élevage et de compagnie** fera passer le défaut d'identification d'une contravention de 4^e classe à une contravention de 5^e classe, plus sévère : les propriétaires fautifs s'exposent désormais à une amende de 750 €.

En agglomération, les chiens doivent être tenus en laisse.

En forêt : il faut se référer aux **codes rural** - Article 213-2 - et **pénal** - Article R 622-2.

Petits rappels :

Les déjections canines, nuisant à la propreté de nos lieux publics et au bien-être de tous, sont interdites sur les trottoirs, les espaces verts communaux, les espaces de jeux pour enfants, et plus généralement sur l'ensemble du domaine public. Aussi, tout propriétaire de chien est tenu de ramasser systématiquement et immédiatement les excréments de son animal domestique et ce, par tout moyen approprié.



En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux ou établissements publics, des graines ou nourriture susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit une cause de nuisances et un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible ainsi que de propagation d'épidémie chez les animaux.

Élagage des haies

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées de manière à ce que la végétation ne gêne pas le passage des piétons, la visibilité et que les branches ne touchent pas les câbles électriques ou téléphoniques.

Brûlage des déchets

Se reporter à l'article 84 du règlement sanitaire départemental interdisant le dépôt sauvage d'ordures ainsi que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets.

Nuisances sonores

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Plus d'informations sur le site de la mairie > onglet > gestion du domaine public.

Gestion du domaine public

A tous les Chantrinois qui souhaitent effectuer des travaux ou des déménagements/emménagements qui risquent de générer un empiétement sur le domaine public, nous vous rappelons qu'il est indispensable de compléter et signer **une demande de permission de voirie communale (au minimum 15 jours avant travaux)** pour toutes les rues de Chantraine hormis lorsqu'il s'agit de travaux le long des rues Général de Gaulle, Général Leclerc et de la rue des Forges où une **demande de permission de voirie départementale sera nécessaire.**

MERCI à tous de bien vouloir respecter ces règles élémentaires de sécurité et de civisme.

NUMÉROS UTILES

SAPEURS-POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

Numéro d'urgence (norme européenne) 112

C'est le numéro d'urgence à utiliser lorsqu'on appelle depuis un téléphone mobile.

Ce numéro est valable pour les cas relevant du 17 ou du 18.

CENTRE ANTI-POISONS 03 83 22 50 50

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Centre Hospitalier Emile Durkheim 03 29 68 70 00

Clinique Le Ligne Bleue 03 29 68 60 60

CORRESPONDANTS DE PRESSE Vosges Matin

M. Vincent MANGEOT 06 71 31 37 68

M. Stéphane MOUGEL 06 82 48 04 25

CURÉ DE LA COMMUNAUTÉ PASTORALE

ST PIERRE-FOURRIER

Monsieur l'Abbé Alain CUNY 03 29 82 21 71

MAIRIE 03 29 69 19 19

SERVICE CNI/PASSEPORT 03 29 69 19 20

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT DESNOS 03 29 35 03 95

ÉCOLE MATERNELLE JULIA COLIN 03 29 35 05 62

SICOVAD 03 29 31 33 75

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
D'EPINAL 03 29 37 54 60

SUEZ 09 77 408 408

ASSAINISSEMENT 03 56 32 10 13

La comédie des fleurs

EPINAL
• 15 rue de la comédie
Tél. 03 29 643 643
Horaires :
du lundi au samedi 8h > 19h
Dimanche de 8h > 13h

L'ATELIER
36 rue de la Moselle - GOLBEY
Tél. 03 28 33 65 61 • 33 rue Emile Zola

2 DISTRIBUTEURS 24/24 : à l'Atelier - GOLBEY
et 1 place Général-de-Gaulle - EPINAL

Interflora Commandez par et réglez par Paiement en ligne

www.lacomédiedesfleurs.com



Etat civil



NAISSANCES

- 30/09/2023 **MARCHAL Nathan**
De Jérémy MARCHAL et Madison ANDREZ
- 10/10/2023 **GAULARD Lya**
De Nicolas GAULARD et Léna BURGUIN
- 31/12/2023 **HARCHA Naïm**
De Mohamed HARCHA et Zakia NAJJARI
- 31/01/2024 **DIEUDONNÉ Lylou**
De Alex DIEUDONNÉ et Ophélie MARTIN
- 03/02/2024 **KINANA-N'GOUALA Mya**
De Olivier KINANA-N'GOUALA et Elodie BODEZ
- 05/05/2024 **GARRIGUES Merlin**
De Florian GARRIGUES et Cassandra DOMENICONE
- 07/05/2024 **COULIBALY Younous**
De Abdou COULIBALY et Inès GLAMINE
- 23/05/2024 **CORTIER Paul**
De Donovan CORTIER et Marine MAGNIER
- 26/05/2024 **LUPU Bianca**
De Alex LUPU et Noémie GUARD
- 27/05/2024 **FERRARO Lya**
De Quentin FERRARO et Océane DE LUCA
- 19/06/2024 **AMROUS Sirine**
De Abdel Kader AMROUS et Meriem DEKOUM
- 04/07/2024 **GUYOT Ava**
De Aurélien GUYOT et Noémie ROUSSEL
- 06/07/2024 **DEROUINEAU Hélène**
De François DEROUINEAU et Elodie SINGRELIN
- 01/08/2024 **KHELIFA Thanina**
De Mourad KHELIFA et Nadia KHELIFA
- 20/08/2024 **RANDON Höpe**
De Romain RANDON et Constance COURTEL
- 12/09/2024 **ANOTIN Adèle**
De Ludovic ANOTIN et Charlotte MARCHAL
- 17/09/2024 **CADET Eden**
De Pierrick CADET et Anaïs TRUR
- 07/11/2024 **PUIG Ulysse**
De Ludovic PUIG et Anaïs MONCHATRE
- 14/11/2024 **THOLANCE Lysia**
De Aurore THOLANCE



MARIAGES

- 13/04/2024 **Salvatore LA ROSA et Cécile BONNARD**
- 26/04/2024 **Michel FRICAUX et Dalila LALAIÛIA**
- 17/05/2024 **Yohan PONTECAILLE et Ophélie UHRIG**
- 29/06/2024 **Gaëtan PINGUET et Océane COLINMAIRE**
- 20/07/2024 **Gilles AGUIÉ et Bernadette LAGARDE**
- 30/08/2024 **Guillaume DUMAS et Marine VALDENNAIRE**



PACS

- 08/12/2023 **Vincent THEVENOT et Géraldine FOURNIER**
- 21/12/2023 **Emmanuel MANDELA et Moinécha HANAFI**
- 19/03/2024 **Alexi MATHIS et Mariata N'DIAYE**
- 22/03/2024 **Antoine BOUVERET et Laurène BOUR**
- 05/04/2024 **Charles SABOTIER et Marie-Laure PILON**
- 17/05/2024 **Anthony MAURICE et Caroline MOREL**
- 12/07/2024 **Jean-Baptiste DUCRET et Isabelle ARTIGUE**
- 12/07/2024 **Pauline HEUZÉ et Dawn VERDIER**
- 19/07/2024 **Mickael MORGO et Eva FRANIATTE**
- 16/09/2024 **Jonathan GIRR et Emilie VARVOIS**
- 16/10/2024 **Zoltan DIGLICS et Katalin MOZSIK**
- 22/10/2024 **Romain RANDON et Constance COURTEL**
- 08/11/2024 **Ludovic ANOTIN et Charlotte MARCHAL**



DECES

- 25/11/2023 **DE SANTIS Teodolinda** - Veuve CONSTANTINI
- 28/12/2023 **VASSEL Monique** - Veuve CADOU
- 02/01/2024 **PARE Christophe**
- 18/02/2024 **STARD Claire**
- 02/03/2024 **FARINA Miranda** - Veuve FROMENT
- 07/03/2024 **PARISSE Marie** - Veuve VILLAUME
- 08/03/2024 **DUPREZ Françoise** - Epouse HESTIN
- 07/04/2024 **PIERRON Nicole** - Veuve MAILLOT
- 15/04/2024 **VEZZOLI Jean**
- 13/06/2024 **PARMENTIER Luc**
- 14/06/2024 **CAMPIGLIA-SABOURIN Claude**
- 26/06/2024 **MANGIN Romain**
- 26/07/2024 **JAUGEY Dominique**
- 30/07/2024 **BACQUET Olivier**
- 02/08/2024 **BERTEAUX Eliane** - Veuve MAILLARD
- 07/08/2024 **VAUTRIN Nadine**
- 18/08/2024 **PECQUEUR David**
- 21/08/2024 **JOLY Serge**
- 28/08/2024 **FOIGNANT Thierry**
- 31/08/2024 **KOPF Michèle**
- 28/09/2024 **THOCKLER Jean-Marie**
- 24/10/2024 **GÉHIN Robert**
- 26/10/2024 **SCHAERER Daniel**
- 13/11/2024 **LAVALL Geneviève** - Veuve MULLER
- 14/11/2024 **CORTÈS Jean-Paul**
- 06/12/2024 **BRZOTOWSKI Paulette**

Bois pour l'extérieur et l'intérieur

oxbois

www.oxbois.fr

Zone de L'Encensement 88200 SAINT-NABORD
T : 03 29 62 17 98 - F : 03 29 23 92 67 - oxbois@orange.fr

DEKLIC



Établissement Vosges

Zone Inova 3000 - 3 rue de l'Avenir - BP 48
88150 Thaon-les-Vosges
Tél. : 03 29 81 13 00
vosges@colas.com

www.colas.com



WE OPEN THE WAY

ADP 88 INFORMATIQUE
12, rue de la Moselle
88190 GOLBEY

Lundi au vendredi
09H 12H - 14H 18H
Samedi : 09H 12H

- Particuliers
- Professionnels
- Associations

Ventes neufs et occasions
Ordinateurs fixes et portables
Réparation toutes marques
Imprimantes & multifonctions
Réseau & baies de brassage
Contrat de maintenance

03 29 34 11 87
adp88@adp88.com

TAUSEND SASSA!

Travaux forestiers - Terrassements
Rénovations - Travaux du bâtiment

EURL Tausendsassa +33 7 85 33 66 92
1 rue de la Libération e.cuny@wanadoo.fr
88600 BROUVELIEURES



AUBRIAT
SOIGNE ET PROTEGE
VOTRE HABITAT

WWW.AUBRIAT.FR

A VOTRE SERVICE
DEPUIS 1980



CITEOS

Au cœur des villes

Citeos dans LES VOSGES

Mail : epinal@citeos.com | Tel : 03 29 35 13 58



Performance
énergétique



Mobilité
décarbonée



Espace urbain
protégé et valorisé

Depuis vingt ans, les équipes Citeos sont présentes au cœur des villes et créent des solutions innovantes, respectueuses de l'environnement et adaptées à nos usages et à nos attentes en termes de performance énergétique, de mobilité décarbonée, de valorisation et protection de l'espace urbain.